

UN EXPOSÉ INDICATEURS DU
FONDÉ SUR LES DÉVELOPPEMENT EN
AFRIQUE

2 0 1 0

53844

Silencieuse
et **fatale**

La corruption discrète
entrave les efforts
de développement
de l'Afrique



BANQUE MONDIALE

Public Disclosure Authorized

Public Disclosure Authorized

Public Disclosure Authorized

Public Disclosure Authorized

INDICATEURS DU
DÉVELOPPEMENT EN
AFRIQUE

2 0 1 0



BANQUE MONDIALE

Copyright © 2010, Banque internationale
pour la reconstruction et le développement/Banque mondiale.
1818 H Street, N.W.
Washington, DC 20433, États-Unis d'Amérique.

Tous droits réservés
Fait aux États-Unis d'Amérique
Premier tirage : 2010

Cet ouvrage est l'œuvre des services de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement/Banque mondiale. Les observations, interprétations et conclusions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues du Conseil des administrateurs de la Banque mondiale, ni des pays qu'ils représentent.

La Banque mondiale ne garantit pas l'exactitude des données présentées dans cette publication. Les frontières, les couleurs, les dénominations et toute autre information figurant sur les cartes du présent ouvrage n'impliquent de la part de la Banque mondiale aucun jugement quant au statut juridique d'un territoire quelconque et ne signifient nullement que la Banque reconnaît ou accepte ces frontières.

Droits et licences

Le contenu de cette publication fait l'objet d'un dépôt légal. La reproduction ou la transmission d'une partie ou de l'intégralité de la présente publication peut constituer une violation de la loi applicable. La Banque internationale pour la reconstruction et le développement/Banque mondiale encourage la diffusion de ses études et, normalement, accorde sans délai l'autorisation d'en reproduire des passages.

Pour obtenir l'autorisation de reproduire ou de réimprimer toute partie de cette publication, veuillez adresser votre demande, en fournissant tous les renseignements nécessaires, par courrier postal, au Copyright Clearance Center, Inc., 222 Rosewood Drive, Danvers, MA 01923, USA ; téléphone : 978-750-8400 ; télécopie : 978-750-4470 ; site web : www.copyright.com.

Pour tout autre renseignement sur les droits et licences, y compris les droits dérivés, envoyez votre demande, par courrier postal, à l'adresse suivante : Office of the Publisher, World Bank, 1818 H Street NW, Washington, DC 20433, USA ; par télécopie, au 202-522-2422 ; ou par courriel à l'adresse : pubrights@worldbank.org.

Pour commander les ouvrages *Indicateurs du développement en Afrique 2010*, *The Little Data Book on Africa 2010*, et *Indicateurs du développement en Afrique 2010-CD-ROM multi-utilisateurs*, consultez www.worldbank.org/publications. Vous pouvez vous abonner à l'édition en ligne des Indicateurs du développement en Afrique sur le site <http://publications.worldbank.org/ADI>.

Pour en savoir plus sur les Indicateurs du développement en Afrique et les publications connexes, veuillez consulter le site www.worldbank.org/africa ou nous contacter par courriel à l'adresse ADI@worldbank.org.

Maquette de couverture : Communications Development Incorporated.

Crédits photos : première page de couverture, Mark Evans/iStockphoto ; quatrième de couverture, Arne Hoel/Banque mondiale.

La carte de l'Afrique a été réalisée par le service de cartographie de la Banque mondiale.

SKU : 32382

Table des matières

Avant-Propos	vii
Remerciements	ix
Résumé analytique	xi
Silencieuse et fatale : la corruption discrète entrave les efforts de développement de l'Afrique	1
Notes	23
Bibliographie	25

Tableaux des indicateurs

Guide de l'utilisateur

Première partie. Indicateurs de base et comptes nationaux et budgétaires

1. Les indicateurs de base

1.1 Indicateurs de base

2. Comptes nationaux et budgétaires

- 2.1 Produit intérieur brut nominal
- 2.2 Produit intérieur brut en valeur réelle
- 2.3 Taux de croissance du produit intérieur brut
- 2.4 Produit intérieur brut par habitant, en valeur réelle
- 2.5 Croissance du produit intérieur brut par habitant
- 2.6 Revenu national brut, valeur nominale
- 2.7 Revenu national brut, méthode de *l'Atlas*
- 2.8 Revenu national brut par habitant, méthode de *l'Atlas*
- 2.9 Déflateur du produit intérieur brut (séries en monnaie nationale)
- 2.10 Déflateur du produit intérieur brut (séries en dollars)
- 2.11 Indice des prix à la consommation
- 2.12 Indices des prix
- 2.13 Épargne intérieure brute
- 2.14 Épargne nationale brute
- 2.15 Dépenses de consommation finale des administrations publiques
- 2.16 Compte de consommation finale des ménages
- 2.17 Dépenses de consommation finale, écarts statistiques inclus
- 2.18 Dépenses de consommation finale par habitant, écarts statistiques inclus
- 2.19 Formation brute de capital fixe
- 2.20 Formation de capital fixe des administrations publiques
- 2.21 Formation de capital fixe du secteur privé
- 2.22 Solde des ressources (exportations moins importations)
- 2.23 Exportations et importations de biens et services, en valeur nominale
- 2.24 Importations de biens et services, en valeur nominale
- 2.25 Exportations de biens et services en pourcentage du PIB

- 2.26 Importations de biens et services en pourcentage du PIB
- 2.27 Balance des paiements et comptes des opérations courantes
- 2.28 Taux de change et parité du pouvoir d'achat
- 2.29 Valeur ajoutée de l'agriculture
- 2.30 Valeur ajoutée de l'industrie
- 2.31 Valeur ajoutée des services, écarts statistiques inclus
- 2.32 Finances, dépenses et recettes de l'administration centrale
- 2.33 Structure de la demande

Deuxième Partie. Les objectifs de développement pour le Millénaire

3. Les objectifs de développement pour le Millénaire

- 3.1 Premier objectif de développement pour le Millénaire : éradiquer l'extrême pauvreté et la faim
- 3.2 Deuxième objectif de développement pour le Millénaire : assurer l'éducation primaire pour tous
- 3.3 Troisième objectif de développement pour le Millénaire : promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
- 3.4 Quatrième objectif de développement pour le Millénaire : réduire la mortalité infantile
- 3.5 Cinquième objectif de développement pour le Millénaire : améliorer la santé maternelle
- 3.6 Sixième objectif de développement pour le Millénaire : combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies
- 3.7 Septième objectif de développement pour le Millénaire : assurer un environnement durable
- 3.8 Huitième objectif de développement pour le Millénaire : mettre en place un partenariat mondial pour le développement

Troisième Partie. Impact sur le développement

4. Développement du secteur privé

- 4.1 Indicateurs Doing Business
- 4.2 Climat de l'investissement
- 4.3 Infrastructure du secteur financier

5. Promouvoir les échanges et l'intégration régionale

- 5.1 Commerce international et barrières tarifaires
- 5.2 Trois exportations principales, avec leur pourcentage du total des exportations, 2007
- 5.3 Intégration régionale, blocs commerciaux

6. Infrastructure

- 6.1 Eau et hygiène
- 6.2 Transport
- 6.3 Technologie de l'information et de la communication
- 6.4 Énergie

Contribution à la croissance

7. Développement humain

- 7.1 Éducation
- 7.2 Santé

8. Agriculture, développement rural et environnement

- 8.1 Développement rural
- 8.2 Agriculture
- 8.3 Environnement
- 8.4 Émissions provenant des combustibles fossiles

9. Travail, migration et population

- 9.1 Participation de la population active
- 9.2 Composition de la population active
- 9.3 Chômage
- 9.4 Migration et population

10. VIH/SIDA

- 10.1 VIH/SIDA

11. Paludisme

- 11.1 Paludisme

12. Bonne gouvernance et partenariat

- 12.1 Aide et allègement de la dette
- 12.2 Situation actuelle des indicateurs de la Déclaration de Paris
- 12.3 Bonne gouvernance
- 12.4 Indicateurs de gouvernance et de lutte contre la corruption
- 12.5 Évaluations de la politique et des institutions nationales
- 12.6 Indicateurs de régime

Notes techniques

Références des notes techniques

Carte de l'Afrique

Le manuel de l'utilisateur : Indicateurs du développement en Afrique 2010 CD-ROM

Avant-propos

« La lumière du soleil est le meilleur des désinfectants » affirmait Louis Brandeis. Associate Justice of the United States Supreme Court en 1914 en se référant à l'ouverture et à la transparence comme moyen de lutte contre la corruption dans le secteur public. Aujourd'hui, grâce aux efforts de Transparency International et d'autres organisations, les formes de corruption les plus connues sont souvent exposées au grand jour, en particulier lorsque des responsables publics exigent ou acceptent des pots-de-vin en échange d'un accès privilégié à des marchés publics ou d'exemptions à la réglementation en vigueur. Les pays africains sont peu performants en moyenne au regard de ces indicateurs. Quelques-uns font toutefois exception : ainsi le Botswana, Maurice et le Cap-Vert affichent régulièrement de bons résultats, et le Libéria progresse à grands pas.

Cette année, les *Indicateurs sur le développement en Afrique* éclairent d'un jour nouveau un type de corruption différent. Cette « corruption discrète », comme l'appellent les auteurs, se produit lorsque des employés de l'État ne fournissent pas les services ou les intrants payés par des deniers publics. On citera tout particulièrement l'absentéisme des professeurs dans les écoles publiques et des médecins dans les centres de soins primaires. L'expression désigne également le vol de médicaments dans les dispensaires publics et leur revente sur le marché privé, ou l'adultération d'engrais subventionnés avant qu'ils ne parviennent au producteur.

Comme le fait ressortir l'exposé, non seulement la corruption discrète est omniprésente en Afrique, mais elle pénalise

de manière disproportionnée les pauvres. Pis encore, elle peut avoir des conséquences à long terme. En privant les enfants d'éducation, l'absentéisme des professeurs influe négativement sur leurs aptitudes cognitives et leur santé à l'âge adulte. Faute de médicaments et de médecins, le paludisme et d'autres maladies provoquent des décès qui pourraient être évités. Les agriculteurs recevant des engrais adultérés qui ne produisent pas les résultats escomptés renoncent à les utiliser et en sont réduits à pratiquer une agriculture à faible productivité.

Contrairement aux scandales liés au versement de pots-de-vin, la corruption discrète ne fait pas les grands titres des journaux. Ce n'est pas un dossier dont se sont encore saisis Transparency International ou d'autres indices de corruption à l'échelle mondiale. S'attaquer à ce problème est au moins aussi difficile que combattre la grande corruption. L'entreprise exigera à la fois un engagement ferme et résolu des dirigeants, la mise en place d'un cadre directif et institutionnel à l'échelon sectoriel et, plus important encore, une responsabilisation et une participation accrues des citoyens, autrement dit il faudra que s'exprime une demande de bonne gouvernance. Les *Indicateurs sur le développement en Afrique* constituent déjà un outil grâce auquel les Africains peuvent demander des comptes à leurs gouvernants, et nous espérons qu'en faisant ainsi la lumière sur la corruption discrète, le présent exposé aura l'effet escompté par le Juge Brandeis dans son aphorisme célèbre.

Obiageli K. Ezekwesili
Vice-présidente, Région Afrique

Remerciements

Les *Indicateurs du développement en Afrique* ont été élaborés par la Région Afrique de la Banque mondiale.

Le présent ouvrage et ceux publiés parallèlement, à savoir *Africa Development Indicators Online 2010*, la version CD-ROM multi-utilisateurs des Indicateurs du développement en Afrique 2010 et *Little Data Book on Africa 2010*, ont été réalisés sous la direction de Jorge Saba Arbache. Rose Mungai a dirigé les travaux de collecte et de compilation des données et de vérification de leur cohérence. L'équipe de base se composait de Mpho Chinyolo, Françoise Genouille, Jane K. Njuguna et Christophe Rockmore. Jane Njuguna a assuré la coordination aux différents stades de la production. Richard Crabbe a contribué par ses suggestions à faciliter le processus de production. Shantayanan Devarajan, économiste en chef de la région Afrique, a guidé la réalisation de l'ensemble des travaux.

La rédaction a été assurée par Jorge Saba Arbache, James Habyarimana et Vasco Molini, avec le précieux concours de Balu Bumb, Michael Morris, Giuseppe Iarossi, Gäel Raballand, Stephen Minck, Ian Gregory, David Rohrbach, Aad van Geldermalsen et Alies van Geldermalsen. Jose Luis Irigoyen, Vivien Foster et Valérie Marie-Hélène Layrol ont préparé l'encadré 2. Stephen Mink, Nancy Claire Benjamin, Michael Morris, Prasad C. Mohan, Jose Luis Irigoyen, Vivien Foster et Valérie Marie-Hélène Layrol ont contribué par leurs observations à la rédaction de l'avant-projet du rapport.

Azita Amjadi, Ramgopal Erabelly, Abdolreza Farivari, Richard Fix, Shelley Lai Fu, Malarvizhi Veerappan, Shahin Outadi, et William Prince ont participé à l'élaboration des données. Mahyar Eshragh-Tabary, Maja Bresslauer, Soong Sup Lee et Victor Gabor ont

contribué à la mise à jour de la base de données en ligne. Mehdi Akhlaghi a participé à la production de *Little Data Book on Africa 2010*.

Yohannes Kebede et Michael Mendale ont préparé la plateforme de visualisation en ligne des Indicateurs sur le développement en Afrique.

Jeffrey Lecksell de l'Unité de cartographie de la Banque mondiale a coordonné la réalisation de la carte.

L'encadré dans les notes techniques a été préparé par Paul Brenton (Mesurer l'impact de l'intégration régionale).

Ann Karasanyi et Ken Omondi ont apporté un appui administratif et logistique. L'équipe remercie tous ceux qui ont formulé de précieuses observations sur la publication, en particulier Inger Andersen, Paul Brenton, Aziz Bouzaher, Cecilia M. Briceno-Garmendia, Donald Bundy, Moulay Driss Zine Eddine El Idrissi, Madhur Gautam, Giuseppe Iarossi, Elizabeth Laura Lule, John F. May, Steven Mink, Emmanuel Mungunasi, Vincent Palmade, Mona Prasad, Karima Saleh, Rachel Sebudde, Giovanni Tanzillo, Christopher Thomas, Franke Toornstra, Marilou Jane D. Uy, Stephen Vincent et Yi-Kyoung Lee. Leurs commentaires et leurs suggestions ont contribué à améliorer la qualité de l'édition 2010 de ces Indicateurs.

Les services des relations extérieures ont supervisé l'impression et la diffusion du présent ouvrage et des documents connexes.

L'équipe exprime toute sa gratitude aux diverses institutions qui ont fourni les données ayant servi à élaborer ces Indicateurs.

Communications Development Incorporated a assuré la conception générale, l'édition et la mise en page, sous la direction de Bruce Ross-Larson, et Christopher Trott. Elaine Wilson s'est chargée de la mise en page.

Résumé analytique

Silencieuse et fatale : la corruption discrète entrave les efforts de développement de l'Afrique

La corruption qui fait les grands titres des journaux et suscite la désapprobation du public à travers le monde est surtout la « grande corruption » tapageuse, notamment la corruption administrative et politique qui sévit aux plus hauts échelons de l'État. De ce fait, la majeure partie des mesures prises pour lutter contre la corruption ont été conçues en fonction de ce type de corruption. Les analyses du niveau et de la qualité de la prestation de services dans les pays en développement qui ont été réalisées récemment, notamment dans le cadre du *Rapport sur le développement dans le monde 2004*, ont montré toutefois qu'il fallait élargir la définition habituelle de la corruption — l'abus d'une charge publique à des fins de profits personnels. Tout en reconnaissant que la grande corruption contribue de façon importante à réduire le financement des prestations de services, des études récentes ont accordé une attention accrue à la mise en évidence de la corruption qui sévit en aval, c'est-à-dire au niveau des prestations de services publics de première ligne.

À la lumière de ces études, le présent exposé propose l'expression « corruption discrète » pour décrire plusieurs types d'abus observés parmi les prestataires de première ligne (enseignants, médecins, inspecteurs et autres représentants de l'État) qui ne donnent pas lieu à des échanges monétaires. Ces agissements incluent aussi bien des écarts de comportement potentiellement observables, comme l'absentéisme, que des comportements moins visibles, tels qu'une assiduité inférieure au niveau escompté ou le contournement délibéré de règlements à des fins personnelles. Selon des conclusions récentes, par exemple, les instituteurs de certains pays africains sont absents de leur lieu de travail de 15 à 25 % du temps (absentéisme) ; de surcroît, une grande partie de ceux qui sont présents à l'école n'enseignent pas (manque d'assiduité au travail). L'écart entre le comportement des prestataires de première ligne et le comportement qui est attendu d'eux élargit la notion de corruption.

Selon cette définition élargie, la forme de corruption qui nous est familière, à savoir la grande corruption, n'est que la partie émergée de l'iceberg ; la corruption discrète, c'est-à-dire les écarts moins fréquemment observés par rapport à la conduite désirée, se cache sous la surface. En plus d'illustrer la faible visibilité de la corruption discrète, la métaphore de l'iceberg contient deux messages. Le premier est que la corruption discrète touche une gamme beaucoup plus large de transactions, qui affectent directement un grand nombre de bénéficiaires de services. La corruption discrète est présente, par exemple, dans une grande partie des relations entre les prestataires de services de santé et les patients ou entre les enseignants et les élèves. Deuxièmement, la corruption discrète a très souvent des conséquences profondes et durables sur les ménages, les exploitations agricoles et les entreprises. La forte prévalence de la grande corruption et de la corruption discrète en Afrique compromet considérablement l'efficacité des investissements réalisés en vue d'atteindre les objectifs de développement pour le Millénaire (ODM). Pour reprendre la métaphore utilisée ci-dessus, l'iceberg de la corruption fait sombrer les efforts considérables déployés pour améliorer le bien-être des Africains, notamment les pauvres, très dépendants des services publics.

Il est important de mieux faire connaître la corruption discrète, car cette forme d'abus a des conséquences à long terme qui ne sont pas négligeables. Le présent exposé examine aussi bien les conséquences directes, telles que la réduction du potentiel productif des ménages, des entreprises et des exploitations agricoles, que les conséquences indirectes, telles que la méfiance de la population à l'égard des institutions publiques et la notion selon laquelle les abus des prestataires de première ligne sont inévitables et omniprésents. Parmi les conséquences directes, mentionnons le fait que la mauvaise qualité de la prestation de services due à l'absentéisme ou au manque d'assiduité au travail peut compromettre le

développement des enfants et avoir ainsi des répercussions permanentes sur le niveau d'éducation, les aptitudes cognitives et la santé des adultes. Parmi les conséquences indirectes, citons l'exemple des ménages qui retirent leurs enfants de l'école parce qu'ils jugent la qualité de l'enseignement mauvaise et modifient ainsi l'allocation du temps et des ressources disponibles au détriment de la formation de capital humain et au profit de la production domestique et de la participation au marché du travail.

Le présent exposé montre aussi que la corruption discrète se manifeste de façon différente selon le type de prestation de services. Il se concentre sur quatre secteurs (éducation, santé, agriculture et secteur privé) dont les progrès et la réussite sont essentiels à l'éradication de la pauvreté et, d'une manière plus générale, à la réalisation des ODM. À partir d'exemples et de la description des conséquences à long terme de la corruption discrète dans ces secteurs, l'essai soutient qu'une des principales causes du retard de l'Afrique est la mauvaise qualité de la prestation de services résultant de la corruption discrète.

La bonne nouvelle est qu'il est possible de s'attaquer à la corruption discrète. Chaque fois que les pouvoirs publics font preuve d'une plus grande détermination dans la lutte contre cette forme d'abus — par exemple en accroissant l'accès aux informations sur les finances, les intrants et les extrants prévus —, la prestation de services s'améliore de façon quantifiable. Il n'existe pas de panacée qui s'appliquerait à tous les secteurs, mais le présent essai fait valoir que plusieurs conditions doivent être réunies : des dirigeants très motivés, résolus à lutter

contre la corruption ; la détermination et la capacité des autorités nationales chargées de la lutte contre la corruption à mettre en œuvre des politiques efficaces du point de vue opérationnel au *niveau sectoriel* ; et des politiques et institutions adéquates. Il est tout aussi important d'accroître la transparence dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques pour donner aux citoyens la possibilité d'inciter les prestataires de services à rendre davantage compte de leurs actions — ce qui renforce l'aspect « demande » de la bonne gouvernance. Enfin, la réussite de la lutte contre la corruption nécessite aussi que les préférences et les intérêts de toutes les parties concernées soient alignés sur la réalisation des objectifs des réformes, ce qui passe souvent par une amélioration des conditions de travail.

Compte tenu de la complexité de la tâche, la lutte contre la corruption discrète nécessite que l'on adapte les politiques à la situation de chaque pays, en tenant compte du fait que les priorités et les mesures peuvent varier selon les circonstances propres à chacun. Le présent essai a défini les grandes lignes d'un programme de recherche pour identifier des mesures contre la corruption discrète. L'expérimentation de diverses techniques visant à donner aux bénéficiaires des services les moyens d'agir et la poursuite des efforts engagés dans la lutte contre la grande corruption aideront beaucoup à la réalisation de cet objectif. Il est certes essentiel de lutter contre les formes « bruyantes » et visibles de corruption, mais il est très important aussi que les pouvoirs publics combattent la corruption discrète s'ils veulent réduire la pauvreté et stimuler une croissance durable.

Silencieuse et fatale : la corruption discrète entrave le développement de l'Afrique

La corruption fait les grands titres des journaux et suscite la désapprobation du public. De surcroît, les chercheurs et les responsables de l'action publique préoccupés par les questions de développement économique accordent une attention croissante au problème de l'abus des charges publiques à des fins de profits personnels — définition la plus courante de la corruption. La corruption et une gouvernance défaillante aident à comprendre pourquoi l'accroissement des allocations de ressources, telles que celles destinées à faciliter la réalisation des objectifs de développement pour le Millénaire (ODM) adoptés sous les auspices des Nations Unies, ne s'est pas nécessairement traduit par une amélioration des indicateurs de développement humain, notamment en Afrique¹. En dépit de l'augmentation considérable des financements, la région a pris beaucoup de retard dans la réalisation de l'ODM visant à réduire la mortalité infantile (définie comme le nombre d'enfants décédant avant l'âge de cinq ans pour 1 000 naissances vivantes). La hausse substantielle des taux de scolarisation bruts observée dans l'enseignement primaire au cours des dernières années ne s'est pas traduite par une amélioration équivalente en termes d'acquis scolaires. En Afrique, le taux d'investissement privé avoisine toujours 15 %, chiffre bien inférieur à celui qui prévaut dans la plupart des pays en développement. La productivité agricole n'augmente pas assez vite ; le rendement par hectare est encore inférieur de plus de moitié à ce qu'il est dans les autres régions en développement. Le dénominateur commun de tous ces problèmes est la faiblesse fondamentale de l'Afrique, à savoir la faiblesse de la gouvernance et la corruption qu'elle engendre².

Jusqu'à présent, le débat sur la corruption et le développement³ s'est concentré sur l'identification et l'évaluation de la « grande corruption » (de Sardan 1999), notamment la corruption administrative et politique qui sévit aux plus hauts échelons de l'État⁴. Ce choix a conduit à la réalisation d'évaluations de la corruption et des lacunes de la gouvernance permettant de procéder à

des comparaisons internationales en matière de corruption politique. Ces évaluations, toutefois, ne permettent pas de mesurer de façon fiable les formes moins visibles de corruption, telles que la corruption à laquelle sont confrontés les citoyens ordinaires dans leurs contacts avec les prestataires de services de santé et d'éducation, les services agricoles, les services de surveillance des produits pharmaceutiques et la police (voir Razafindrakoto et Roubaud 2006).

Le *Rapport sur le développement dans le monde 2004* (Banque mondiale 2003), qui s'est penché sur la question des prestations de services, a réexaminé le problème de la corruption sous un angle différent. Tout en reconnaissant que la grande corruption contribue de façon importante à réduire le financement des prestations de services, le Rapport 2004 et des travaux subséquents ont accordé une attention accrue à l'analyse de la corruption qui sévit en aval, c'est-à-dire au niveau des prestations de services publics de première ligne (Reinikka et Svensson 2006). Ce changement d'optique a donné deux résultats. Premièrement, il a permis d'identifier des fautes professionnelles portant sur des transactions monétaires de faibles montants, généralement qualifiées de « petite corruption » (de Sardan 1999), telles que les dessous-de-table pour services rendus (Transparency International 2005, 2006) ou les pots-de-vin versés à des percepteurs des impôts et aux agents de l'État de rang peu élevé. Deuxièmement, le concept de corruption a été progressivement étendu à des pratiques, telles que l'absentéisme des enseignants (Patrinos et Kagia 2007), qui ne donnent pas nécessairement lieu à des transactions monétaires. En outre, de nouveaux instruments de recherche, tels que l'Enquête de suivi des dépenses publiques (PETS) et l'Enquête quantitative sur les prestations de services (QSDS), ont permis aux chercheurs de suivre les ressources et de contrôler l'assiduité au travail des prestataires de services de première ligne. Les résultats de ces recherches et de ces enquêtes permettent de mieux comprendre un vaste éventail d'abus et ont contribué à redéfinir le débat en matière de corruption.

Dans la foulée des récentes conclusions sur les abus des prestataires de première ligne, le présent exposé se concentre sur des formes de comportement difficiles à observer et à quantifier, mais dont les répercussions sur la prestation et la réglementation des services affectent négativement et durablement les ménages. Nous utilisons l'expression « corruption discrète » pour décrire plusieurs types de fautes professionnelles observées parmi les prestataires de première ligne (enseignants, médecins, inspecteurs et autres représentants de l'État qui se trouvent aux avant-postes de la fourniture de services) qui ne donnent pas lieu à des échanges monétaires. Ces agissements incluent aussi bien des écarts de comportement potentiellement observables, comme l'absentéisme, que des comportements moins visibles, tels qu'une assiduité inférieure au niveau escompté ou le contournement délibéré de règlements à des fins personnelles. Par exemple, la

prestation de services d'éducation suppose non seulement que les enseignants soient présents dans leur établissement scolaire, mais qu'ils dispensent aux élèves l'enseignement requis par le programme. De même, il ne suffit pas qu'un inspecteur en bâtiment se rende dans un nouveau centre commercial pour en vérifier l'intégrité structurale : il doit faire le nécessaire sur place pour remplir sa tâche.

La corruption discrète, est moins évidente ou « bruyante », donc moins susceptible d'attirer l'attention du public, que la corruption qui implique des échanges d'argent — qu'il s'agisse de vols au niveau politique ou de pots-de-vin peu élevés mais fréquents. Pour autant, en dépit de sa faible visibilité, la corruption discrète est omniprésente. Elle a des conséquences préjudiciables durables, notamment sur les pauvres, qui sont les plus vulnérables aux chocs défavorables et dépendent le plus des services publics pour satisfaire leurs besoins les plus élémentaires.

Deux exemples illustrent la gravité des conséquences de la corruption discrète. Premier exemple : une des principales raisons de la faible utilisation d'engrais parmi les agriculteurs africains est la médiocre qualité des engrais disponibles sur le marché. Les fabricants sont capables de produire des engrais de qualité, mais la faiblesse des contrôles exercés au niveau de la production et de la vente en gros a fait que 43 % des engrais analysés vendus en Afrique de l'Ouest dans les années 90 ne contenaient pas les substances nutritives escomptées, ce qui les privait quasiment de toute efficacité (IFDC 1995). Il est probable que le manque de résultats obtenus avec l'utilisation d'engrais de faible qualité dissuade les agriculteurs de recourir aux engrais en général.

Deuxième exemple : selon une enquête sur les victimes du paludisme dans les zones rurales de Tanzanie, près de quatre enfants sur cinq morts du paludisme avaient cherché à se faire soigner dans des établissements de santé modernes (de Savigny et al. 2008). Diverses formes de corruption discrète — notamment le manque de matériel de diagnostic, le vol de médicaments, l'absentéisme des professionnels et de très faibles activités de diagnostic — ont contribué à cette statistique catastrophique (Das et Leonard 2009).

La figure 1 résume le concept de la corruption discrète. Les formes de corruption les plus familières — aussi bien la grande corruption que la petite — ne sont que la partie émergée de l'iceberg ; les écarts de comportement moins souvent observés constituent la corruption discrète. En plus d'illustrer la faible visibilité de la corruption discrète, la métaphore de l'iceberg contient deux messages. Le premier est que la

Figure 1

La grande et la petite corruptions ne sont que la partie émergée de l'iceberg



corruption discrète touche une gamme beaucoup plus large de transactions, qui affectent directement un grand nombre de bénéficiaires de services. On peut soutenir que la corruption discrète est présente, par exemple, dans une grande partie des relations entre les médecins et les patients ou entre les enseignants et les élèves. Deuxièmement, la corruption discrète a certainement des conséquences profondes et durables sur les ménages, les exploitations agricoles et les entreprises. Il est difficile de comparer les conséquences à long terme de diverses formes de corruption. En plus d'être influencées par les mêmes caractéristiques nationales, les trois formes de corruption sont liées entre elles. Il est fort possible que des agents de l'État de rang peu élevé justifient leurs actes de corruption discrète par la mauvaise conduite de leurs supérieurs hiérarchiques impliqués dans la grande corruption. De même, en réduisant les ressources disponibles et en compromettant le contrôle des comportements et l'application des règles, la grande corruption incite les fonctionnaires subalternes à se comporter de façon opportuniste. L'absence d'un enseignant de son lieu de travail peut résulter de la faible qualité de son environnement de travail due à la grande corruption ou à d'autres facteurs sur lesquels les enseignants ou les agents de la gestion de l'éducation n'ont aucune prise. On peut néanmoins considérer que ce comportement constitue une forme de corruption discrète — l'abus d'une charge publique par un enseignant. Les conséquences à long terme de ce comportement et d'autres cas d'absentéisme aggravent les effets de la grande corruption et de la corruption discrète.

La corruption fait partie intégrante de l'économie politique africaine. Plusieurs études ont décrit les liens entre diverses formes de corruption et comment celles-ci sont intrinsèquement liées à l'exercice du pouvoir⁵. En particulier, lorsqu'une unité sociale est très diversifiée d'un point de vue ethnique⁶ — comme c'est le cas dans un grand nombre de pays africains depuis l'indépendance —, il est probable que la méfiance et les divisions règnent parmi ses membres et rendent extrêmement difficile un consensus sur les règles de gouvernance. Dans ce contexte, de petits groupes (élites) fortement homogènes ont plus de chances de l'emporter et d'imposer des règles qui leur permettent de manipuler le système en leur faveur. L'application de ces règles faussées exige soit la contrainte, soit des « ressources supplémentaires » permettant de convaincre les membres d'autres groupes, qui refuseraient sinon de se soumettre à ces règles, de coopérer.

Dans de nombreux pays africains, le recours à la contrainte est rendu impossible

par les limites du pouvoir de l'État ; l'option consistant à acheter la collaboration d'autres groupes tend donc à être la plus viable. Les élites dirigeantes de régimes peu légitimes considèrent donc la corruption purement en termes d'efficacité politique, c'est-à-dire comme un instrument de clientélisme qui leur permet de maintenir et de renforcer leur pouvoir politique⁷. Plus ces élites sont en mesure de privatiser les ressources publiques, plus elles peuvent distribuer de faveurs et créer un consensus autour de leur situation privilégiée. Une stratégie visant à permettre à certains de contrôler l'État crée ainsi un environnement propice aux abus des prestataires de services de première ligne.

Le système selon lequel quelques privilégiés bien placés tirent profit de règles faussées se reflète dans la société. La police use de son pouvoir pour soutirer des avantages à la masse désorganisée des usagers de la route ; plutôt que de se rendre à leur travail dans le service public, des médecins dispensent leurs soins à titre privé ; des enseignants n'assurent pas leurs cours, car ils disposent d'un deuxième emploi et de l'appui de leurs supérieurs hiérarchiques, qui garantissent leur impunité en échange de faveurs, et ainsi de suite. La corruption devient ainsi un élément inévitable de la vie quotidienne de nombreux citoyens et se répand à travers toute l'économie ; la grande corruption engendre la corruption aux avant-postes de la prestation de services, qui elle-même entretient la grande corruption : il en résulte de redoutables défis en matière de gouvernance et de responsabilisation.

Dans le cas d'un certain nombre de services publics essentiels, les carences dont souffrent les êtres humains au début de leur existence peuvent avoir des conséquences à long terme en raison de la nature cumulative du développement humain. Les effets directs à long terme de la corruption discrète commencent avec la mauvaise qualité des prestations de services durant la petite enfance, amplifiée par la suite par la médiocrité des services durant le reste de l'enfance. Par exemple, une mère victime de la corruption discrète — mauvaise qualité des soins prénataux, par exemple — risque de donner naissance à un enfant dont le poids sera inférieur à la norme et souffrira probablement de problèmes de santé durant son enfance, susceptibles d'aggraver les effets immédiats de la mauvaise qualité des soins prénataux. Ce phénomène d'amplification découle aussi du fait que les familles ont une opinion de plus en plus négative des systèmes de prestation de services, qui les incite à recourir moins souvent aux services de santé et à utiliser d'autres formules encore moins satisfaisantes. En Afrique, les services de santé alternatifs sont souvent inexistant, médiocres ou trop coûteux pour le ménage

moyen. La décision des familles de délaissier le système tend à aggraver la situation du secteur public et peut, en fin de compte, entraîner l'effondrement des prestations de services⁸. Par exemple, McPake et al. (2000) montrent que la mauvaise qualité des services de santé ougandais a créé un cercle vicieux de sous-utilisation des services de santé publics. La baisse de la demande de services a entraîné une assiduité du personnel encore plus faible et une réduction des heures d'ouverture des établissements de santé.

En raison de l'omniprésence de la corruption et de ses liens inextricables, dans ses diverses formes, avec les systèmes politiques et sociaux d'un grand nombre de pays en développement, il est clair que l'on se privera de la plupart des solutions possibles si l'on se concentre exclusivement sur ses aspects monétaires. C'est pourquoi le présent exposé s'efforce de proposer un cadre de réflexion permettant d'appréhender les effets de l'ensemble de l'« iceberg » des abus qui détermine le niveau et la qualité des services et de la réglementation dans les pays en développement. Ce document présente des éléments probants sur la corruption discrète et analyse ses conséquences directes et indirectes à long terme sur les ménages, les entreprises et les exploitations agricoles.

La figure 2 décrit les mécanismes selon lesquels la corruption discrète influe sur la prestation de services de première ligne, tels que les soins médicaux ou l'instruction scolaire, et de réglementations commerciales, telles que les permis commerciaux. Les trois flèches reliant la corruption discrète à la prestation de services représentent les « trajectoires d'influence ». Il s'agit 1) du faible niveau d'assiduité dû à l'absentéisme, 2) du faible niveau d'assiduité sur le lieu de travail et 3) de la déperdition de ressources.

La faible assiduité au travail due à l'absentéisme désigne le comportement des prestataires de première ligne qui restreignent le temps qu'ils consacrent à leur emploi. L'absentéisme signifie que les prestataires travaillent moins longtemps dans leur établissement public que ne le stipule leur contrat, sans que leur revenu en soit affecté ou grandement affecté. La deuxième flèche prend en compte la mesure dans laquelle les prestataires de première ligne se dérobent à leurs responsabilités sur leur lieu de travail. Enfin, la troisième flèche désigne la participation des prestataires à la déperdition de produits essentiels, tels que les médicaments dans le cas des employés de la santé ou les livres et autres matériels pédagogiques dans le cas des enseignants.

En dépit des difficultés posées par l'évaluation des niveaux de présence et d'assiduité au travail, du manque de

transparence et de responsabilisation, et des lacunes du système de suivi et d'exécution inhérentes aux services publics des pays en développement, le présent exposé soutient que la corruption discrète peut être aussi insidieuse que la grande corruption. La partie de droite de la figure 2 illustre le lien entre la mauvaise qualité de la prestation de services aujourd'hui et les conséquences directes et indirectes à long terme de la grande corruption et de la corruption discrète. Par sa nature, la corruption discrète peut influencer sur les incitations et fausser l'allocation de ressources au niveau des individus, des ménages, des entreprises et des exploitations agricoles.

Il est très difficile de quantifier ces conséquences à long terme en raison de l'absence de données concernant les effets des abus commis à une époque donnée sur les résultats obtenus plus tard et en raison du grand nombre d'autres facteurs susceptibles d'y contribuer, mais le rapprochement des données relatives aux pays développés et aux pays en développement donne une idée de l'ampleur des effets négatifs qui en résultent sur le développement. Les conséquences à long terme comprennent des conséquences directes, telles que la réduction du potentiel productif des ménages, des entreprises et des exploitations agricoles, et des conséquences indirectes, telles que la méfiance de la population à l'égard des institutions publiques et la notion selon laquelle la corruption est inévitable et omniprésente. Nous revenons plus en détail sur ces deux composantes ci-après.

Un des effets directs de la corruption discrète est la déperdition de production résultant de la faible qualité des intrants. Par exemple, les études sur la corruption dans le secteur de la santé déterminent rarement dans quelle mesure les effets de la mauvaise qualité de la prestation de services sur le développement des enfants peuvent avoir des répercussions permanentes sur le niveau d'éducation, les aptitudes cognitives et la santé des adultes. L'absentéisme des médecins et des infirmières, par exemple, peut contribuer à empêcher la détection de carences en fer (Ramakrishnan et al. 1999) et en autres micronutriments dans l'alimentation des mères enceintes. L'absence d'interventions opportunes dans ce domaine influe sur le développement du fœtus et freine la croissance de l'enfant. Les conséquences de ce type de mauvais traitements peuvent se manifester à l'adolescence ou à l'âge adulte et influencer la productivité des individus (Barker et al. 1995 ; Smith 2009).

La corruption discrète a pour effet indirect, entre autres, de modifier les convictions et les attentes des bénéficiaires des services. Ce changement d'attitude

peut inciter les agents économiques à consacrer leur temps à des activités plus rémunératrices à court terme aux dépens de l'accumulation de capital et d'investissements dans des activités qui ne produiront d'importants bénéfices qu'à long terme. Un exemple typique est la décision de ne pas investir dans les ressources humaines que constituent les enfants parce que la qualité de l'éducation est jugée mauvaise, ce qui conduit à modifier l'allocation du temps et des ressources disponibles au détriment de l'éducation et au profit de la production domestique et de la participation au marché du travail. Un autre exemple, mentionné précédemment, est celui des agriculteurs qui décident de renoncer aux engrais et autres intrants productifs en raison de leurs mauvaises expériences dans ce domaine.

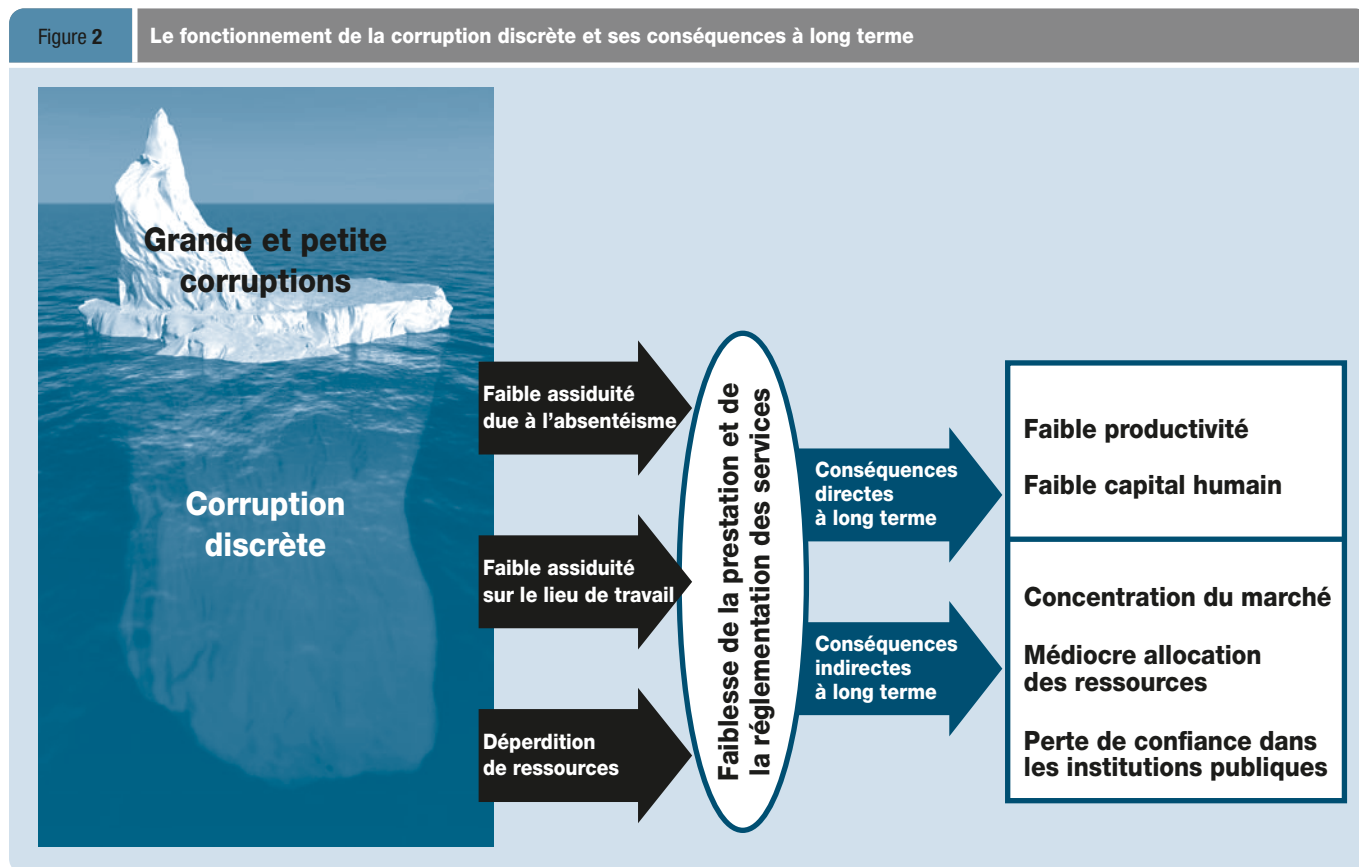
Enfin, la notion selon laquelle la corruption est généralement omniprésente et inévitable implique un « processus d'accumulation » : plus le système est corrompu, plus il engendre un cercle vicieux de fautes professionnelles (de Sardan 1999). Dans un environnement corrompu, les individus ajustent leurs stratégies en conséquence et contribuent à l'acceptation générale du phénomène, qui devient, de ce fait, ordinaire. Lorsque les normes professionnelles sont remplacées par le « chacun-pour-soi » à tous les niveaux (Lindelow, Serneels et Lemma 2005), le

système est précipité dans un cercle vicieux où chaque abus est toléré et où la structure des incitations défavorise ceux qui respectent les normes.

Certains secteurs sont plus vulnérables à la corruption discrète que d'autres ; les facteurs déterminants sont le niveau de transparence et de responsabilisation dans les secteurs concernés, l'asymétrie de l'information et le pouvoir discrétionnaire ou la situation de monopole des prestataires de services, tous ces facteurs étant sources d'abus. La corruption discrète, en outre, se manifeste de façon différente en zones rurales et dans les villes et dépend des caractéristiques socio-économiques et du pouvoir politique de la clientèle principale. Il en résulte que les réformes doivent varier selon la nature des services. Il existe aussi des différences entre les pays selon les niveaux de responsabilisation et de transparence, ainsi que les mécanismes de contrôle, d'exécution des règles et des procédures, et de répression de la corruption. Il n'existe donc pas de panacée pour prévenir et combattre la corruption discrète qui convienne à tous les secteurs et à tous les pays. L'objectif du présent exposé n'est pas de formuler des recommandations spécifiques, mais plutôt de stimuler la réflexion sur cet aspect essentiel du développement en espérant susciter le surcroît d'intérêt et d'efforts dont la lutte contre la corruption discrète a tant besoin.

Figure 2

Le fonctionnement de la corruption discrète et ses conséquences à long terme



S'il est vrai que la corruption discrète existe dans tous les secteurs, les sections suivantes présentent des éléments de preuve sur l'existence de ce type de corruption dans l'éducation, la santé, le secteur privé et l'agriculture et analysent ses conséquences. Le choix de ces secteurs repose sur l'importance qu'ils représentent pour le développement de l'Afrique ainsi que sur les données disponibles en matière de corruption discrète. Pour chaque secteur, la présence de corruption discrète, selon la typologie présentée au graphique 2, est étayée par des documents. En outre, nous avons exposé, dans la mesure du possible, les conséquences directes et indirectes à long terme sur les agents économiques.

Éducation

L'enseignement prépare la jeunesse à s'engager de façon productive dans le monde social, politique et économique. En Afrique, l'éducation représente une forte proportion des dépenses publiques et une part importante des ressources qui lui sont allouées est destinée aux enseignants. Les rémunérations de ces derniers constituent près des trois quarts des dépenses d'éducation courantes des pays en développement (Bruns, Mingat et Rakatomalala 2003). Le coût de la corruption discrète dans le secteur de l'éducation ne se limite donc pas à la perte directe de ressources publiques très limitées : il se mesure aussi et surtout à l'aune des conséquences à long terme de cette corruption sur le capital humain. Compte tenu du manque de qualification et de professionnalisme des adultes qui en résultent sur le long terme, la corruption discrète dans l'éducation compromet les efforts considérables déployés dans la lutte contre la pauvreté et pour l'amélioration de la compétitivité des économies africaines (Banque mondiale 2009).

La présente section décrit trois formes de corruption discrète identifiées dans diverses études. Premièrement, la question de l'accaparement du système d'éducation par les prestataires de première ligne : les enseignants modifient les règles et influent sur l'allocation des budgets d'éducation. Deuxièmement, nous examinons les données relatives au faible niveau d'activité professionnelle des enseignants du point de vue de leur présence à leur poste de travail et de leur assiduité sur le lieu de travail. Enfin, nous présentons des données sur l'ampleur de la déperdition de flux non salariaux et de matériel pédagogique dans le secteur de l'éducation. Un lien est établi entre les effets à court terme de chacune de ces formes de corruption discrète et les répercussions à long terme en fonction de la nature cumulative de l'acquisition des compétences et grâce aux données

provenant d'un ensemble d'études réalisées dans les pays développés.

L'identification de la corruption discrète dans l'éducation, comme dans tout autre secteur, n'est pas sans difficulté. Une grande partie des données présentées ci-dessous ne permettent pas de classer sans équivoque les écarts de comportement observés dans la catégorie de la corruption discrète. Par exemple, il est difficile d'établir dans quelle mesure l'absentéisme des enseignants et la faiblesse des inspections académiques résultent de la mauvaise qualité de l'environnement de travail ou constituent un abus de charge publique. Aux fins du présent exposé, la fréquence des écarts étayés par des documents représente la limite supérieure de la prévalence de la corruption discrète. Conformément au mécanisme illustré à la figure 2, les conséquences à long terme sont divisées en effets directs et indirects.

Accaparement par les enseignants

Une masse considérable d'informations a mis en évidence l'accaparement des systèmes de prestation de services par des acteurs clés dans la chaîne de prestation (Mizala et Romaguera 2004 et autres). Le terme « accaparement » décrit une situation où des intervenants clés sont en mesure de modifier les règles, telles que les conditions de service ou les allocations de dépenses du secteur, à leur avantage et au détriment des bénéficiaires du service et de la société en général. Dans le cas du système d'éducation, les enseignants constituent un groupe clé qui exerce une influence considérable sur l'allocation des ressources au sein du système et, ce qui est plus important, sur les règles qui définissent leurs conditions de service. Une grande partie de ce pouvoir provient de l'influence des syndicats d'enseignants et de l'intervention directe d'enseignants en exercice ou à la retraite dans la vie politique locale et nationale.

Le « pouvoir des enseignants » peut faire gravement obstacle au relèvement des niveaux d'instruction dans les pays en développement. Deux exemples illustrent les effets de l'accaparement du secteur par les enseignants sur le niveau d'instruction des élèves. En 1998, le gouvernement bolivien a adopté une politique visant à évaluer la qualité du corps enseignant grâce à un examen des compétences des professeurs. La participation se faisait sur une base volontaire et les enseignants qui réussissaient l'examen bénéficiaient d'une augmentation de salaire par rapport à l'échelle salariale traditionnelle. Les directeurs d'école, de surcroît, devaient réussir ce test pour conserver leurs fonctions. La première phase de la mise en œuvre de la politique a révélé la très faible qualité des enseignants : 60 % de ceux qui participèrent à l'exercice

échouèrent à l'examen et seulement un petit nombre d'entre eux bénéficièrent d'une augmentation de salaire. Le syndicat des enseignants rejeta les résultats de l'examen en arguant de problèmes dans l'invitation à participer et l'attribution des notes. Des manifestations et grèves de la faim furent organisées pour obtenir l'annulation de l'examen. Le gouvernement capitula et, durant la deuxième année de la mise en œuvre de la politique, plus de 18 500 enseignants reçurent des hausses de salaire. La politique a été abandonnée et remplacée par une gamme de mesures incitatives qui, pour l'essentiel, n'étaient pas axées sur les résultats (Mizala et Romaguera 2004).

Un projet avancé en 2007 par le ministère ougandais de l'éducation, qui visait à améliorer la gestion des écoles grâce à la négociation de contrats basés sur les résultats avec les directeurs d'établissement, a subi un sort similaire. Selon ce projet de contrats, les directeurs d'écoles devaient signer, avec les autorités locales, des accords définissant une série d'objectifs à atteindre sur une période de deux ans. Le non-respect de ces objectifs pouvait conduire à la rétrogradation ou au transfert des intéressés. La politique spécifiait clairement que les cibles de résultats seraient définies avant tout par les directeurs d'école, mais le syndicat des enseignants parvint à bloquer le projet en faisant valoir que les pénalités prévues par les contrats étaient excessives et injustes.

Une autre forme de contournement des règles au profit des enseignants est l'acceptation implicite ou explicite de la prestation de cours en dehors des heures de classe. Dans un certain nombre de pays, cette pratique est particulièrement pernicieuse lorsque les enseignants du secteur public traitent de façon sélective certains sujets durant leurs heures de cours régulières et d'autres sujets au cours de leurs leçons particulières (Jayachandran 2008 ; Dang et Rogers 2008). L'ampleur potentielle de cet enseignement extrascolaire se reflète dans la prévalence élevée et croissante des cours extrascolaires décrite au tableau 1 sur la base de données fournies par le Consortium de l'Afrique australe et de l'Afrique de l'Est pour la mesure de la qualité de l'éducation (SACMEQ). Même si ces données proviennent de rapports d'élèves qui ne permettent pas d'établir de façon fiable l'existence ou le niveau des frais des cours particuliers, elles laissent à penser qu'il existe un degré élevé de discrimination : les ménages qui n'ont pas les moyens de payer des cours particuliers reçoivent un enseignement en moindre quantité et/ou de moindre qualité que ne le prévoit le programme scolaire.

Tableau 1 Pourcentage d'écoliers de 11-12 ans bénéficiant de cours particuliers

Pays	Pourcentage d'écoliers de 11-12 ans bénéficiant de cours particuliers	
	SACMEQ I 1995	SACMEQ II 2000
Maurice	77,5	86,6
Kenya	68,6	87,7
Zanzibar	46,1	55,9
Zambie	44,8	55,1
Namibie	34,7	44,7
Malawi	22,1	79,7
Total	49,0	68,3

Source : Paviot, Heinsohn et Korkman (2008).

Faibles niveaux d'assiduité parmi les enseignants

L'assiduité des enseignants au travail est un élément important de l'acquisition des connaissances (Park et Hannum 2002; Hanushek, Kain et Rivkin 2005). Le faible niveau d'assiduité des enseignants résultant de l'absentéisme et du manque d'efforts sur le lieu de travail est peut-être la forme la plus importante de corruption discrète dans l'éducation. Les données disponibles sur l'absentéisme des enseignants se sont considérablement améliorées durant les dix dernières années. Les premières informations viennent des déclarations des professeurs et des directeurs d'école eux-mêmes sur la durée des absences pendant une période donnée (généralement une à quatre semaines). Par exemple, une importante enquête de l'UNICEF portant sur 14 pays en développement, réalisée en 1995 et mentionnée par Postlethwaite (1998), met en évidence le niveau élevé des absences déclarées par les responsables d'établissement. Parmi les pays africains, la Tanzanie, l'Ouganda et la Zambie affichaient les plus mauvais résultats. Plus de la moitié des enseignants de Tanzanie et d'Ouganda s'étaient absentés au moins un jour durant la semaine précédente et environ le quart des enseignants s'étaient absentés pendant deux jours ou plus. En Zambie, le quart des enseignants s'étaient absentés pendant au moins deux jours. À l'aide d'une méthodologie similaire, Das et al. (2004) font état d'un absentéisme d'une durée moyenne de deux jours par mois dans les écoles primaires de Zambie en 2002.

Les doutes existant sur la qualité des rapports établis par les professeurs et directeurs d'école en matière d'absentéisme ont conduit à procéder à une *observation directe* de la présence des enseignants sur leur lieu de travail (tableau 2)⁹. Selon cette méthode, basée sur des visites impromptues, un enseignant est déclaré absent si l'équipe

Tableau 2 Estimation de l'absentéisme des enseignants

Pays	% d'enseignants absents (Observation directe)	Jours d'absence par mois (Rapports établis par les enseignants)
Ouganda (2003) ^a	27	
Ouganda (2007) ^b	20	
Kenya (2003) ^c	20	
Zambie (2007) ^d	20	
Burkina Faso (1995–1998) ^e		2,2
Cameroun (1995–1998) ^e		1,8
Côte d'Ivoire (1995–1998) ^e		1,3
Madagascar (1995–1998) ^e		2,5
Sénégal (1995–1998) ^e		4,7
Zambie (2002) ^f		2,0

Sources : a. Chaudhury et al. (2006) ; b. Habyarimana (2007) ; c. Glewwe, Kremer et Moulin (2009)¹¹ ; d. Halsey Rogers et Vegas (2009) ; e. Postlethwaite (1998) ; f. Das et al. (2004).

chargée du recensement ne parvient pas à le rencontrer dans l'établissement scolaire au moment où il est supposé s'y trouver. Cette méthodologie a été beaucoup utilisée dans l'ouest du Kenya et dans une vaste étude multinationale incluant l'Ouganda (Chaudhury et al. 2006). Kremer et al. (2004) rapportent qu'il était impossible de rencontrer 20 % des enseignants des écoles primaires des zones rurales de l'ouest du Kenya durant les heures de classe. En Ouganda, deux séries d'enquêtes basées sur cette méthodologie établirent des taux d'absentéisme de 27 % en 2002 et de 20 % en 2007¹⁰.

Les études mentionnées ci-dessus mettent en évidence des niveaux d'absence très élevés parmi les directeurs d'école et professeurs principaux¹². Il est difficile de dire si cette situation est due à un manque d'assiduité, car les directeurs d'école peuvent être amenés, de par leurs fonctions, à s'éloigner de leur établissement, par exemple pour participer à des réunions ou solliciter et recueillir des ressources. Dans l'exemple de l'Ouganda, les directeurs d'école avaient deux fois plus de chances d'être absents de leur établissement que les enseignants ordinaires (Habyarimana 2007). De plus, si l'on présume que les motifs d'absence déclarés sont crédibles, seulement la moitié des absences sont sanctionnées officiellement. Peut-être plus important est le fait que l'étude internationale montre que l'absentéisme des enseignants ordinaires augmente lorsque les directeurs d'école sont eux-mêmes absents. Par ailleurs, Chaudhury et al. (2006) ont collecté des données sur

la probabilité que les enseignants fassent l'objet d'un avertissement ou soient licenciés pour absentéisme. Les résultats portant sur l'Inde donnent une idée de la rareté des sanctions en la matière : dans 3 000 écoles, seulement un professeur avait été renvoyé pour absence de son lieu de travail en dépit de taux d'absentéisme élevés dans le secteur. Le niveau et la qualité de l'enseignement dispensé par les professeurs ne dépendent pas uniquement de la formation des enseignants et de leur présence sur leur lieu de travail : ils sont aussi fonction du comportement adopté par les enseignants lorsqu'ils se trouvent dans leur établissement. Il est difficile d'évaluer les efforts fournis par les enseignants à l'école et la mesure dans laquelle ces comportements peuvent s'apparenter à de la corruption discrète. Plusieurs études ont tenté de quantifier ce problème, mais sans grand succès. Certains travaux utilisent la méthode consistant à additionner les heures de classe à l'aide de l'emploi du temps de l'établissement scolaire. Ainsi, Postlethwaite (1998) indique que les étudiants inclus dans son échantillon de pays en développement ont bénéficié de seulement environ 80 % du temps d'enseignement annuel total inscrit au programme reçu par les élèves des pays développés. Cette évaluation révèle une différence de niveaux d'enseignement, mais présume que le degré de présence des enseignants sur leur lieu de travail et la quantité et qualité de leur travail en classe sont similaires dans les pays développés et les pays en développement. Le niveau d'assiduité plus élevé des enseignants et le recours aux professeurs remplaçants dans les pays développés creusent encore l'écart entre pays développés et en développement en ce qui concerne le temps d'enseignement.

D'autres informations provenant d'études basées sur l'observation directe laissent à penser que le comportement des enseignants des pays en développement dans la salle de classe est différent de celui de leurs collègues des pays développés. Il existe certes des difficultés d'interprétation¹³, mais les enquêtes d'observation directe indiquent que les enseignants fournissent un faible niveau d'effort même lorsqu'ils sont présents dans leur établissement. Dans l'ouest du Kenya, par exemple, Glewwe, Kremer et Moulin (2009) ont constaté que 12 % des enseignants se trouvaient à l'extérieur de la salle de classe au moment où ils auraient dû enseigner. La proportion estimée est encore plus élevée en Ouganda où près du tiers des enseignants n'étaient pas en classe au moment où ils étaient supposés enseigner (Habyarimana 2007).

L'influence des enseignants et leur mainmise sur le secteur peuvent expliquer en grande partie le faible niveau d'assiduité

mis en évidence par les études. Par exemple, l'étude internationale indique que l'absentéisme des enseignants n'est pas concentré parmi quelques professeurs « fantômes » et qu'il est au contraire le fait d'une forte proportion de professeurs. L'absentéisme et le manque de ponctualité sont rarement sanctionnés. Dans de nombreux cas, les lettres d'avertissement et les déclarations de fautes professionnelles ne sont suivies d'aucune punition.

Déperdition de ressources

Les écoles conjuguent l'utilisation de matériel pédagogique et les échanges entre professeurs et élèves pour produire des capacités cognitives. Le présent exposé met en évidence la déperdition de deux intrants essentiels : le matériel pédagogique et l'inspection des écoles. Avec peu ou pas de matériel pédagogique, un enseignant aura des difficultés à remplir sa tâche. De surcroît, l'inspection des écoles permet d'assurer que les établissements scolaires appliquent des stratégies pédagogiques appropriées et utilisent le matériel pédagogique nécessaire¹⁴.

Deux enquêtes de suivi des dépenses publiques (PETS) effectuées en Ouganda dans les années 90 fournissent l'exemple le plus évident de l'ampleur de la déperdition des ressources pédagogiques. La première étude a révélé qu'en moyenne seulement 13 % des ressources destinées aux écoles atteignaient leur destination. Les autorités scolaires locales ont exploité le calendrier des flux de ressources et le manque d'information disponible sur le montant de l'allocation versée pour chaque enfant pour détourner ces ressources. Cette constatation a conduit les pouvoirs publics à intervenir pour accroître la transparence des décaissements d'allocations. Outre les poursuites intentées à l'encontre des contrevenants, une campagne de presse a conduit à un accroissement des ressources affectées aux services d'éducation (Reinnika et Svensson 2005).

Dans l'enquête PETS de 2002 consacrée à la Zambie, Das et al. (2004) ont constaté que les ressources destinées à financer des rénovations étaient le plus souvent attribuées aux écoles situées à un niveau moyen dans le système de répartition des richesses, ce qui tendrait à prouver l'existence d'une certaine collusion entre les directeurs d'écoles de niveau moyen et les autorités scolaires locales. D'autres enquêtes PETS réalisées en Afrique témoignent de déperditions considérables de financements non salariaux (Gauthier 2006).

Enfin, divers fonctionnaires chargés du respect des normes, généralement employés par les autorités scolaires locales, sont supposés contrôler la qualité de

l'enseignement et le rythme de l'acquisition des connaissances. Des inspections régulières produisent des informations essentielles, sur les problèmes rencontrés et les résultats positifs obtenus, qui peuvent servir à améliorer la prestation de services¹⁵. L'insuffisance des inspections scolaires peut résulter d'un médiocre environnement de travail dans lequel des fonctionnaires désireux de travailler sont dépourvus des moyens nécessaires à l'accomplissement de leur tâche, mais nous examinons des indices convaincants comme limite supérieure de l'ampleur des écarts par rapport aux normes. Il ne faut pas oublier que les pays, s'agissant de la fréquence des inspections, ont des normes différentes qui déterminent dans quelle mesure les taux d'inspection observés diffèrent des taux stipulés. Le présent exposé présente des données provenant de diverses sources qui évaluent simplement la proportion d'écoles inspectées durant l'année qui a suivi l'enquête. Selon Postlethwaite (1998), plus de 70 % des élèves de Madagascar, du Togo, d'Ouganda et de Tanzanie fréquentaient des écoles qui n'avaient pas été inspectées durant l'année écoulée. D'autres informations récentes provenant de diverses études (étude sur le coût unitaire en Ouganda et enquêtes PETS en Zambie et ailleurs) révèlent de faibles niveaux d'inspection similaires.

Conséquences à long terme pour l'éducation

Il est certes difficile d'affirmer que les écarts mentionnés ci-dessus sont tous dus à des abus, mais il est aisé de déterminer leurs conséquences. L'acquisition de connaissances et de compétences est un processus de nature cumulative : les résultats cognitifs obtenus aujourd'hui détermineront la quantité de connaissances qu'un enfant sera en mesure d'acquérir demain. La corruption discrète responsable aujourd'hui d'un niveau d'acquisition de connaissances insuffisant aura donc des effets à long terme. Certains de ces effets sont induits par les décisions des ménages. Par exemple, une famille peut juger qu'un enfant qui apprend peu sera plus utile si on lui confie la garde des vaches. Les données relatives au processus cumulatif d'acquisition des connaissances proviennent d'un ensemble d'études réalisées dans les pays développés qui démontrent l'existence d'une forte corrélation entre les capacités cognitives d'un individu durant sa jeunesse et les compétences et les revenus de cette même personne à l'âge adulte (Case et Paxson 2008, par exemple). Pour chaque forme de corruption discrète dans le secteur de l'éducation identifiée précédemment — accaparement du secteur par les enseignants, manque d'assiduité et déperdition de ressources —, il existe la preuve de répercussions négatives sur l'acquisition

des connaissances. Les effets à court terme se traduisent par des conséquences à long terme en raison, d'une part, de la nature cumulative du processus d'acquisition des compétences, d'autre part des décisions des ménages. En résumé, on peut soutenir que la corruption discrète a de graves conséquences sur les compétences futures de la jeunesse africaine.

Les ménages prennent des décisions sur la question de savoir s'il faut inscrire/maintenir un enfant à l'école et combien de temps et de ressources ils doivent investir dans ce domaine en fonction des intrants complémentaires apportés par les enseignants et les écoles et, tout particulièrement, de la perception que ces ménages ont de l'acquisition de connaissances par leurs enfants. Chaque forme de corruption discrète influe sur les décisions des ménages, donc sur les compétences et les résultats des enfants. Le temps consacré à l'enseignement par les professeurs contribue de façon déterminante à la production de compétences et d'aptitudes essentielles à de nombreuses activités commerciales et non commerciales. Or, le niveau et la qualité du temps d'enseignement sont influencés par les trois formes de corruption discrète.

L'accaparement du système d'éducation affecte les résultats et l'acquisition d'aptitudes à long terme de plusieurs manières. Premièrement, comme le montrent les exemples mentionnés ci-dessus, l'accaparement a pour effet d'engendrer un corps enseignant de faible qualité et une insuffisance d'efforts de la part de l'encadrement dans les écoles. Les données sur la corrélation entre la qualité des enseignants et les résultats obtenus dans l'acquisition des connaissances sont peu nombreuses, mais une étude réalisée en Israël a démontré l'existence d'un lien entre la formation des enseignants et l'acquisition de connaissances (Angrist et Lavy 2001). Deuxièmement, l'accaparement du secteur entretient la corruption discrète à des degrés divers : manque d'efforts de la part des enseignants, déperdition de matériel pédagogique et inspections insuffisantes.

Les effets de l'absentéisme des enseignants, de la déperdition de matériel pédagogique et de l'insuffisance du contrôle de l'enseignement sont bien connus. Par exemple, sur la base de données collectées dans les écoles primaires de Zambie, les auteurs de l'étude Das et autres (2007) ont constaté qu'une augmentation de l'absentéisme d'un jour par mois a pour effet de réduire d'environ 4–8 % les progrès annuels moyens enregistrés dans les résultats des examens d'anglais et de mathématiques. De plus, Kremer, Miguel et Thornton (2004) ont fait ressortir que l'amélioration des résultats aux examens découlait d'un

programme de bourses d'études destiné aux écolières de l'ouest du Kenya résultait en partie d'une augmentation de près de six points de pourcentage de la présence des enseignants sur leur lieu de travail. Duflo, Hanna et Ryan (2008) ont montré qu'une amélioration de 0,2 écart-type des résultats aux examens correspondait à une réduction de moitié de l'absentéisme des enseignants dans les écoles non institutionnelles d'Inde.

Plusieurs études ont mis en évidence une corrélation positive entre l'accroissement des ressources et les progrès à court terme dans l'acquisition des connaissances en Afrique. Sur la base des résultats d'une campagne de presse ayant entraîné un accroissement du montant des financements parvenant aux écoles d'Ouganda, Bjorkman (2006) a expliqué une progression des résultats aux examens nationaux par l'augmentation des flux de l'allocation versée pour chaque enfant. De surcroît, des données recueillies en Zambie indiquent que l'augmentation des financements inattendus a eu pour effet d'améliorer les résultats des enfants de 11 à 12 ans aux examens (Das et al. 2004). Des données recueillies dans l'ouest du Kenya laissent à penser que la fourniture randomisée de manuels scolaires n'a eu un effet positif sur l'acquisition des connaissances que dans le cas des meilleurs élèves (Glewwe, Kremer et Moulin 2009). En revanche, une étude réalisée récemment au Brésil a démontré l'existence d'une corrélation entre de fortes déperditions de ressources au niveau municipal et de faibles progrès dans l'acquisition des connaissances chez les élèves (Ferraz, Finan et Moreira 2009).

Les résultats aux examens sont généralement évalués pour les élèves de 10 à 14 ans, mais les effets délétères de la corruption discrète se poursuivent durant toute l'adolescence et l'âge adulte. Deux facteurs particuliers amplifient les conséquences à long terme. Premièrement, le faible niveau d'acquisition des connaissances résultant de la corruption discrète engendre un cadre d'études médiocre durant l'année suivante, qui entraîne une aggravation de l'absentéisme des enseignants et des étudiants. Cette dynamique est renforcée par les liens, mis en évidence par Kremer et al. (2004), existant entre les efforts fournis par les élèves et les efforts produits par les professeurs — ce qui affaiblit encore davantage les progrès accomplis dans l'acquisition des connaissances. Deuxièmement, comme nous l'avons mentionné précédemment, les ménages prennent des décisions en matière d'investissement en capital humain en fonction des résultats qu'ils obtiennent ou qu'ils attendent en matière d'acquisition des connaissances. Un enfant qui rencontre des difficultés dans un système scolaire

touché par la corruption discrète a plus de chances que d'autres d'abandonner ses études ou d'être retiré de l'école, donc de souffrir de façon permanente d'un niveau insuffisant d'aptitudes et de compétences. Un ensemble d'études à long terme (Case, Lubotsky et Paxson 2002) confirment que les problèmes d'éducation rencontrés par les individus durant leur enfance ont des effets négatifs durables plus tard sur la productivité et complètent la démonstration de la corrélation entre corruption discrète et conséquences directes à long terme.

Santé

Comme dans l'éducation, la corruption discrète est très répandue dans le secteur de la santé en Afrique. Toutefois, comme c'est le cas pour les autres secteurs examinés ici, il est généralement très difficile de déterminer si les prestataires agissent intentionnellement, donc s'ils sont coupables. Nous conseillons au lecteur de garder cette réserve à l'esprit lorsqu'il prendra connaissance des données que nous présenterons sur divers comportements dans le secteur de la santé et leurs conséquences.

Manque d'efforts de la part des prestataires

Dans le secteur de la santé, comme dans celui de l'éducation, la qualité et le niveau des services dépendent de la qualité des prestataires, ainsi que de leur présence et de leur assiduité sur le lieu de travail. Nous commençons seulement à disposer de données sur la qualité et le degré des efforts fournis ; elles sont brièvement examinées ci-dessous. En revanche, les données sur la présence des prestataires de services de santé sur leur lieu de travail sont considérables et font apparaître une situation très décourageante. Indépendamment des différences de méthodes d'évaluation, on a observé de très nombreux cas d'absentéisme parmi les prestataires de services de santé. Les enquêtes PETS menées au Mozambique et au Tchad (Gauthier 2006) ont mis en évidence un taux d'absentéisme d'environ 20 % dans les établissements publics. Une enquête d'observation directe réalisée en Ouganda a enregistré un taux de 37 % durant la première phase (2002), qui a diminué de quatre points de pourcentage durant la seconde phase effectuée en 2003. Le Cameroun fait exception avec un taux d'absentéisme estimé à seulement 5,6 %.

Une autre enquête, basée sur des questions posées directement à des médecins africains, asiatiques et latino-américains titulaires de diplômes de santé publique obtenus en Europe entre 1976 et 1996 (Macq et Van Lerbeghe 2000), a montré que les médecins constituaient la catégorie de personnel médical la plus portée à l'absentéisme : ces praticiens

ne dédiaient que 73 % de leur temps au service public, c'est-à-dire en leur capacité professionnelle officielle. Ils consacraient le reste de leur temps à un deuxième emploi relevant généralement des services privés de santé, de l'enseignement ou d'autres activités souvent sans relation avec l'activité principale des intéressés. Cette estimation est probablement en deçà de la réalité, car les personnes interrogées avaient intérêt à minimiser le temps qu'elles consacraient à d'autres activités.

Une étude réalisée en Ouganda entre 1994 et 1997, à laquelle ont participé les employés de la santé, les membres de la communauté et la Commission de gestion des unités sanitaires (*Health Unit Management Committee*), décrit un environnement dans lequel prédominent des « stratégies d'adaptation », c'est-à-dire des activités qui ne sont pas directement liées à la fonction professionnelle des intéressés (McPake et al. 2000)¹⁶. En plus d'admettre ouvertement qu'ils percevaient des commissions illégales auprès des usagers en contrepartie de la prestation de services ou de médicaments, les travailleurs de la santé ont déclaré que l'agriculture était leur première source de revenus, reconnaissant ainsi implicitement un fort absentéisme. La comparaison des heures de travail déclarées et des heures de travail observées durant un mois a révélé un fossé spectaculaire entre ces deux types de données : les heures de travail effectives correspondaient, dans la plupart des cas, au tiers ou moins des heures déclarées. Ce résultat est conforme à la très faible utilisation des installations, ouvertes seulement deux ou trois heures le matin.

L'absentéisme crée ainsi un cercle vicieux où la faible utilisation des services par le public renforce l'absentéisme des travailleurs de la santé¹⁷. Par exemple, Banerjee, Deaton et Duflo (2004) ont constaté à Rajasthan (Inde), sur une période de 18 mois, que les infirmières supposées travailler de façon régulière dans une clinique ne s'y trouvaient que 12 % du temps. Les absences des employés, donc la disponibilité des services,

Tableau 3 Déperdition de ressources dans la santé

Pays (année)	% de ressources monétaires/concrètes perdues	Catégorie de ressources
Kenya (2004)	38	Budget non salarial
Tanzanie (1999)	41	Budget non salarial
Ouganda (2000)	70	Médicaments et fournitures
Ghana (2000)	80	Budget non salarial
Tchad (2004)	99	Budget non salarial

Source : Gauthier (2006).

étaient irrégulières : les patients n'étaient jamais sûrs de trouver des prestataires, ce qui les dissuadait d'utiliser les services et de se rendre à leurs rendez-vous.

Outre l'absentéisme élevé des travailleurs de la santé, diverses études indiquent que la qualité et l'intensité des efforts fournis sur le lieu de travail sont très faibles. À l'aide d'observations et de cas hypothétiques, Das et Hammer (2005) et Leonard et Masatu (2005) donnent une idée de l'ampleur du problème de la faible qualité et quantité de l'activité professionnelle dans le secteur de la santé¹⁸. Des travaux cherchant à estimer les compétences et les pratiques des médecins — à partir d'études réalisées en Inde, en Indonésie, au Mexique, au Paraguay et en Tanzanie — brossent un tableau préoccupant. En se concentrant sur les données relatives à la Tanzanie, Leonard et Masatu (2007) ont montré que les compétences des prestataires de services de santé étaient particulièrement faibles dans les zones rurales. Toutefois, l'écart entre les compétences des prestataires et leur degré d'activité — un critère beaucoup plus pertinent du point de vue de notre définition de la corruption discrète — est particulièrement important dans les établissements publics.

Déperdition de ressources

Il est très difficile d'estimer l'ampleur des déperditions de ressources dans le secteur de la santé. Dans de nombreux pays, les pouvoirs publics ne précisent pas le montant des ressources qu'ils allouent à divers intrants dans le domaine de la santé, ce qui prive les analystes de repères pour procéder à l'évaluation des encaissements.

Dans le cas de certaines ressources, toutefois, les déperditions peuvent être mesurées par la différence entre les flux de ressources stipulés (il s'agit généralement de ressources budgétaires non salariales) et les montants effectivement reçus. La proportion de déperdition dans cette catégorie va de 38 % au Kenya à 99 % au Tchad (tableau 3). Certes, les écarts ne représentent pas précisément les déperditions aux avant-postes de la prestation de services, mais l'ampleur des déperditions donne une idée de l'ordre de grandeur et de l'importance de cette forme de corruption discrète.

Outre la déperdition de flux de trésorerie non salariaux, la déperdition de produits pour la santé est considérable. Une enquête qualitative effectuée auprès de 50 travailleurs de la santé du Mozambique et du Cap-Vert a conclu que cette pratique était très répandue, notamment parmi les médecins (Ferrinho et al. 2004). L'étude, en outre, met en évidence l'« institutionnalisation » de ce phénomène : les travailleurs mozambicains du secteur de la santé font état de l'existence de contrats informels entre les cliniques

privées et les hôpitaux publics visant à assurer l'approvisionnement régulier en médicaments de certains types. Les résultats d'une enquête réalisée auprès de 90 travailleurs du secteur de la santé du Mozambique corroborent ces conclusions (Schwallbach et al. 2000).

Faiblesse de la réglementation des médicaments

S'agissant de la réglementation des produits pharmaceutiques, la corruption discrète est incontrôlée et mortelle. L'efficacité des médicaments dépend de la stricte réglementation des normes de production, de distribution et de prescription des produits pharmaceutiques. Le caractère inadéquat des contrôles de qualité ou la faiblesse de leur exécution peuvent conduire à la distribution de médicaments de mauvaise qualité, souvent contrefaits, susceptibles d'avoir de graves conséquences sur la santé pouvant aller jusqu'au décès des consommateurs. Cohen et al. (2007) mettent en évidence l'existence de plusieurs domaines où la corruption discrète présente tout au long de la chaîne de valeur — de la production à la consommation de produits pharmaceutiques — compromet la santé à long terme des populations.

La grande vulnérabilité du secteur de la santé à la corruption résulte de caractéristiques propres au secteur. L'information est fortement asymétrique entre les consommateurs et les producteurs. Le consommateur type ne peut vérifier à l'avance la qualité des médicaments et doit se fier aux informations fournies soit par le producteur de médicaments, soit par les prestataires de services de santé. Deuxièmement, l'incapacité des consommateurs à vérifier la qualité des produits nécessite une surveillance de la part des pouvoirs publics. Les autorités de réglementation abusent parfois de la grande latitude dont elles disposent dans le contrôle de la qualité des produits pharmaceutiques, soit directement, par manque d'efforts, soit indirectement, en cédant aux pressions des producteurs ou des distributeurs.

Par exemple, les compagnies pharmaceutiques doivent respecter les protocoles définis par l'Organisation mondiale de la santé pour la production et la distribution de médicaments¹⁹. Le non-respect des procédures obligatoires relatives à la manipulation des matières premières, ainsi qu'au stockage, à l'emballage et à l'étiquetage des produits, compromet la qualité des produits. Lorsque les autorités de réglementation ne fournissent pas les efforts nécessaires, ces règles sont appliquées de façon faible ou sélective et des produits de qualité inférieure, parfois dangereux, sont mis en vente.

Plusieurs exemples illustrent le coût des carences des systèmes de réglementation. En 1995, à Haïti, 89 personnes sont mortes après avoir absorbé un sirop de type paracétamol (acétaminophène) contre la toux fabriqué avec du diéthylène glycol, ingrédient chimique toxique utilisé dans les produits antigel (Cohen et al. 2007). Une autre étude, effectuée en Asie du Sud (Newton et al. 2001), a révélé que 38 % des produits antipaludiques à base d'artésunate vendus sur le marché contenaient une quantité de substances actives inférieure aux normes, ce qui réduisait radicalement leur efficacité. Akunyili (2005) a constaté que durant les années 90 le Nigeria a été inondé de médicaments de contrefaçon qui, selon certaines études, représentaient plus de 50 % des médicaments vendus en pharmacie. On ne dispose pas de statistiques précises sur les décès et maladies graves causés par de faux médicaments, mais des données empiriques montrent l'existence d'un lien entre l'efficacité des médicaments et le nombre de décès. Une autre conséquence des insuffisances de la réglementation nigériane a été l'interdiction complète des produits pharmaceutiques fabriqués au Nigeria dans les pays voisins.

Conséquences à long terme pour le secteur de la santé

Même lorsque les médicaments sont volés et ne parviennent pas aux services auxquels ils sont destinés, ils peuvent atteindre la population par d'autres voies. Certes, leur distribution peut être inéquitable si certaines catégories de population en sont exclues pour des raisons de prix et peut manquer d'efficacité puisque les médicaments sont délivrés par des personnes non qualifiées, mais ce résultat n'implique pas nécessairement une détérioration spectaculaire de la situation sanitaire de la population. Nous éludons cette question en éclaircissant la corrélation entre, d'une part, la corruption discrète d'autre part les résultats obtenus aujourd'hui et à long terme en matière de santé et les convictions durables des usagers des services de santé.

Il existe peu de microétudes démontrant un rapport de cause à effet entre la corruption discrète dans la santé et la médiocrité des résultats dans ce secteur, mais plusieurs analyses de régression internationales indiquent qu'il existe une relation étroite entre ces deux éléments. Pour établir un lien entre la corruption discrète et les conséquences à long terme, il est bon de partir des études qui ont évalué les conséquences à long terme de l'éradication du paludisme (Cutler et al. 2007), de la famine et des problèmes d'insuffisance pondérale à la naissance sur le marché du travail (Almond et al. 2006), ainsi qu'un

ensemble d'études réalisées au Royaume-Uni et aux États-Unis au sujet des effets de l'insuffisance pondérale à la naissance sur les capacités cognitives et le bien-être à long terme — ce que l'on appelle l'hypothèse de Barker (Barker et al. 1995 ; Barker 1998).

Les études internationales ont démontré l'existence d'une relation négative entre la corruption mesurée au niveau national et les indicateurs de services de santé. Dans la mesure où la corruption au niveau national est liée à la corruption discrète par le biais de l'« effet de miroir » décrit dans l'introduction, ces résultats peuvent refléter les effets de la corruption discrète. Gupta, Davoodi et Tiongson (2000) ont mis en évidence une relation positive entre les indicateurs de corruption et les données relatives à la mortalité juvénile et infantile, à la probabilité d'accouchements accompagnés, à la couverture vaccinale et à l'insuffisance pondérale à la naissance. Dans un domaine plus proche des formes de corruption discrète définies précédemment, Rajkumar et Swaroop (2008) ont démontré que l'incidence des dépenses de santé publique sur la réduction de la mortalité infantile dépendait de façon cruciale de la perception de l'intégrité des pouvoirs publics. Wagstaff et Claeson (2004), répliquant une étude de Filmer, Hammer et Pritchett (2000) à partir de données plus récentes, ont constaté que les dépenses publiques réduisaient la mortalité des enfants âgés de moins de cinq ans uniquement lorsque la gestion des affaires publiques, telle qu'elle est mesurée par l'indice de l'Évaluation de la politique et des institutions nationales (CPIA) de la Banque mondiale, est saine. Cette étude a examiné spécifiquement les effets d'un accroissement des dépenses sur la réalisation des ODM et a conclu qu'une augmentation des dépenses dans les pays dont l'indice CPIA est faible ou moyen ne réduirait pas la mortalité infantile et que la croissance des revenus par habitant représente un meilleur investissement si l'objectif est une réduction de la mortalité.

Les microdonnées sont plus spécifiques et permettent de mieux décrire la manière dont la corruption discrète dans le secteur de la santé se traduit par une mauvaise qualité de service, ainsi que de documenter certaines des conséquences directes et indirectes à long terme mentionnées au graphique 2. Les preuves indirectes d'un lien entre l'utilisation des services et les résultats en matière de santé proviennent d'une étude réalisée en Ouganda qui a évalué les effets de l'élimination des frais d'utilisation imposés aux usagers sur le niveau d'utilisation des services et la mortalité (Deininger et Mpuga 2004). Outre les effets directs sur l'utilisation des services, la corruption discrète modifie l'opinion que les ménages ont de l'efficacité des traitements dispensés dans

les établissements publics. Cette opinion accentue la faible utilisation des services au profit de traitements traditionnels qui mettent parfois la vie en danger.

Compte tenu de l'importance du développement physique et cognitif durant la gestation de l'enfant et pendant ses premières années d'existence, il est probable que la corruption discrète qui influe sur l'utilisation d'intrants essentiels tels que les soins prénatals et postnatals, les vaccinations et le traitement d'infections chez les nourrissons et les enfants ait d'importantes conséquences à long terme. Deux ensembles de données récentes confirment le lien entre la corruption discrète et les résultats dans le domaine des naissances. Goldstein et al. (2009) ont constaté que la présence ou l'absence d'une infirmière responsable des consultations avant et après les tests VIH détermine en grande partie si les patients kenyans recourant aux soins prénatals sont testés pour le VIH. Ils ont constaté de surcroît que les femmes qui ne sont ni testées ni conseillées ont plus de chances d'accoucher sans l'aide d'un professionnel, moins de chances de recevoir des médicaments préventifs contre la transmission d'une mère à son enfant et moins de chances d'allaiter leurs enfants au sein²⁰. Ils sont arrivés à la conclusion que la réduction de l'absentéisme dans les établissements de santé publique pourrait réduire la transmission verticale du VIH de 0,5–1,5 infection pour 1000 naissances vivantes.

Le deuxième type de données provient d'une initiative inspirée par le *Rapport sur le développement dans le monde 2004* (Banque mondiale 2003). Bjorkman et Svensson (2007) présentent les résultats d'une enquête réalisée en Ouganda à partir de fiches d'évaluation dans le cadre de laquelle les usagers ont reçu des informations sur les performances de leurs services publics par rapport aux normes régionales et nationales. L'enquête a eu un effet spectaculaire. Elle a entraîné une augmentation de l'utilisation des services de santé et de l'assiduité des prestataires, qui a elle-même permis de réduire la mortalité infantile d'un tiers, d'accroître le poids à la naissance et d'améliorer d'autres résultats en matière de santé.

La corrélation entre ces deux ensembles de données et les conséquences à long terme sont tirées d'un ensemble d'études réalisées principalement dans les pays développés qui mettent en évidence les conséquences à long terme de l'insuffisance pondérale à la naissance et de l'insuffisance staturale durant la petite enfance du point de vue des résultats cognitifs à long terme et d'autres résultats dans le domaine de la santé. La taille de l'enfant à l'âge de trois ans, qui

dépend de sa nutrition et de sa santé en bas âge, affecte les capacités cognitives de l'individu à l'âge adulte (Case, Lubotsky et Paxson 2002). D'autres études, telles que celle d'Almond, Chay et Lee (2005), démontrent l'existence d'un lien entre, d'une part, la santé des mères durant la gestation, d'autre part la santé à long terme des individus et leurs résultats sur le marché du travail (on trouvera un examen de cette étude et d'autres travaux dans Smith (2009)). Si l'on suppose que les mécanismes observés dans les pays développés s'appliquent aussi aux pays en développement, la corruption discrète dans le secteur de la santé qui affecte particulièrement les résultats pour les enfants en bas âge a des effets considérables et durables sur la compétitivité des économies et le bien-être des citoyens.

Secteur privé et agriculture

Cette section décrit les conséquences à long terme de la corruption discrète dans le secteur privé et l'agriculture, deux secteurs qui peuvent grandement contribuer à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté en Afrique. La prévalence des paiements informels en contrepartie de services est largement attestée dans le secteur privé, mais les données prouvant l'existence d'une corruption discrète dans le secteur privé et l'agriculture sont rares. Bien que les entreprises soient les victimes immédiates de la corruption, nous estimons qu'elles n'en supportent pas toujours le coût ultime, car elles peuvent souvent répercuter le surcoût sur les consommateurs²¹.

Les informations de plus en plus abondantes dont on dispose sur la prévalence de la corruption discrète dans le secteur privé proviennent d'enquêtes récentes effectuées auprès d'entreprises de pays en développement. Les auteurs de ces enquêtes ont demandé aux entreprises de décrire à la fois leur expérience en matière de petite corruption *effective* et leur *perception* de la corruption comme obstacle à leurs activités. Ces deux questions ont permis d'éclairer l'ampleur et la sévérité de la petite corruption, mais il a été difficile d'établir l'existence d'une corruption discrète. Toutefois, l'examen attentif des données permet de percevoir les grandes lignes de ce type d'abus.

Le tableau 4 présente les résultats obtenus à partir de cinq indicateurs de corruption appliqués aux pays d'Afrique subsaharienne examinés. Les quatre premiers indicateurs portent sur la probabilité que les entreprises s'acquittent de paiements informels pour obtenir des permis, contrats et autres services. Le cinquième indicateur évalue dans quelle mesure la corruption constitue un obstacle majeur à l'activité des entreprises. La mesure dans laquelle les entreprises

Tableau 4 Prévalence et perception de la corruption en Afrique subsaharienne

	Prévalence de la corruption				Perception de la corruption
	% d'entreprises devant verser de l'argent de façon informelle à des fonctionnaires (pour faire avancer les choses)	% d'entreprises devant faire des cadeaux pour obtenir une licence d'exploitation	% d'entreprises devant faire des cadeaux lors de rencontres avec des fonctionnaires des impôts	% d'entreprises devant faire des cadeaux pour obtenir un contrat public	% d'entreprises pour lesquelles la corruption est un obstacle majeur
Afrique du Sud (2007)	15,09	0	3,13	33,2	16,87
Angola (2006)	46,8	10,08	14,84	38,45	36,06
Bénin (2004)	57,65	41,25	21,21	75,43	83,85
Botswana (2006)	27,62	3,29	4,47	22,92	22,58
Burkina Faso (2006)	86,96	0	19,51	80,77	53,96
Burundi (2006)	56,46	40,26	22,63	44,36	19,72
Cameroun (2006)	77,6	50,81	65,43	85,23	52,05
Cap-Vert (2006)	5,63	0	10,42	14,08	16,33
Côte d'Ivoire (2009)	30,64	31,8	13,62	32,34	74,99
Éthiopie (2006)	12,42	2,7	4,35	11,8	23,08
Gabon (2009)	26,09	0	22,81	26,61	41,35
Gambie (2006)	52,42	23,42	13,56	50,3	9,78
Ghana (2007)	38,77	22,6	18,08	61,23	9,86
Guinée (2006)	84,75	51,87	57,34	74,58	47,66
Guinée-Bissau (2006)	62,72	15,33	22,7	48,41	44,01
Kenya (2007)	79,22	28,75	32,25	71,2	38,35
Lesotho (2009)	13,96	3,34	9,2	26,37	46,71
Liberia (2009)	55,22	49,63	54,42	51,59	31,19
Madagascar (2009)	19,2	18,6	6,79	14,13	42,71
Malawi (2006)	35,65	4,92	15,33	12,26	46,84
Mali (2007)	28,88	24,04	31,08	80,35	15,7
Maurice (2009)	1,59	0	0,28	8,81	50,72
Mauritanie (2006)	82,12	33,23	48,23	76,16	17,1
Mozambique (2007)	14,84	6,87	9,79	31,65	25,36
Namibie (2006)	11,36	0	2,6	8,08	19,14
Niger (2006)	69,7	8,33	17,05	80	58,54
Nigeria (2007)	40,9	40,29	22,85	44,57	24,7
Rép. dém. du Congo (2006)	83,79	66,25	64,42	80,54	20,02
Rép. du Congo (2009)	49,21	42,79	37,1	75,18	65,02
Rwanda (2006)	19,96	4,58	4,9	14,37	4,35
Sénégal (2007)	18,12	21,09	18,66	36,32	23,84
Sierra Leone (2009)	18,8	8,71	8,58	33,85	36,87
Tanzanie (2006)	49,47	20,05	14,7	42,69	19,73
Ouganda (2006)	51,7	12,86	14,53	46,43	23,57
Zambie (2007)	14,33	2,61	4,89	27,39	12,08
Indice de corrélation de Spearman avec la corruption perçue	0,28	0,15	0,23	0,18	

Source de données brutes : www.enterprisesurveys.org. Plus le pourcentage est élevé, plus la prévalence et la perception de la corruption sont élevées. Aucun des coefficients de Spearman n'est statistiquement significatif.

s'attendent à acquitter des paiements non déclarés varie considérablement. Par exemple, la proportion d'entreprises du Cap-Vert, de Maurice et de Namibie qui s'attendent à procéder à ce genre de paiement

est beaucoup plus faible que la moyenne des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (Évaluation du climat des investissements 2009). Toutefois, un fort pourcentage d'entreprises s'attend à

devoir procéder à des paiements informels pour obtenir des services et des contrats publics. Dans près de la moitié des pays (16 sur 35), plus de 50 % des entreprises s'attendent à acquitter des paiements non déclarés pour « faire avancer les choses ». En particulier, au Burkina Faso, au Cameroun, en République démocratique du Congo, en Guinée et au Kenya, près de quatre entreprises sur cinq prévoient de procéder à des paiements informels pour obtenir des services publics.

Les paiements sont souvent d'un faible montant, mais leur fréquence est telle qu'ils représentent un coût considérable pour les entreprises. Par exemple, Svensson (2003) a constaté que, parmi les entreprises ougandaises qui versaient des pots-de-vin, le montant moyen des paiements informels équivalait à 8 280 dollars (pour un montant médian de 1 820 dollars), soit près de 8 % de l'ensemble des coûts des entreprises (1 % pour ce qui est du montant médian).

La dernière colonne du tableau 4 indique qu'une importante proportion de sociétés estime que la corruption constitue une entrave majeure à l'activité et à la croissance de l'entreprise. Il est difficile de dire à quel point cette évaluation mesure les attentes des entreprises en matière de paiements

informels et d'évaluer dans quelle mesure d'autres aspects du cadre des affaires constituent une entrave plus importante, mais cette catégorie comprend probablement des formes de corruption discrète. Dans la dernière rangée du tableau (corrélation de Spearman) figurent les résultats de la comparaison des mesures de la corruption. L'indice de Spearman²² met en évidence une corrélation positive entre la prévalence et la perception de la corruption. Pour autant, aucune des associations n'est significative sur le plan statistique, ce qui laisse à penser que les rangs reflètent des obstacles distincts.

Le décalage entre la perception et la prévalence de la corruption a attiré l'attention de nombreux chercheurs et décideurs²³. La corruption discrète peut aider à expliquer cet écart. Comme l'ont noté Herrera, Lijane et Rodriguez (2008), la perception de la corruption appréhende une partie des éléments invisibles, notamment l'incertitude découlant de la participation à des transactions corrompues. Pour les entreprises qui versent des pots-de-vin, la corruption a un coût immédiat sous la forme de paiements illégaux (la petite corruption), mais aussi un coût supplémentaire : le côté arbitraire des relations avec les institutions publiques.

Encadré 1

Corruption discrète dans une autorité portuaire du Nigeria

Le port de Lagos, au Nigeria, est un exemple intéressant de cadre des affaires mal réglementé propice à la corruption discrète. En 2006, la réforme du port de Lagos était présentée comme l'une des meilleures initiatives du genre mises en œuvre en Afrique subsaharienne durant les dix dernières années. Après la privatisation des installations, la productivité augmenta dans les terminaux de conteneurs en l'espace de quelques mois. Les retards chroniques dont souffrait la gestion des espaces de mouillage disparurent presque complètement, ce qui permit aux compagnies maritimes de réduire les frais perçus au titre des encombrements. Toutefois, les effets positifs de la réforme furent de courte durée. En février 2009, l'Autorité des ports du Nigeria (NPA) annonça la suspension temporaire mais immédiate de l'entrée des navires pour permettre aux terminaux d'éliminer d'« inquiétants » retards dans leurs activités. De surcroît, la NPA envisagea de demander aux navires déjà en route pour Lagos de changer de cap.

Comment la situation a-t-elle pu se détériorer à ce point en moins de trois ans après l'apogée de la réforme ? Raballand et Mjekiqi (2009) en voient la cause dans une circulaire de l'administration des douanes. Le 12 juin 2008, la direction des douanes publia une directive (circulaire n° 026/2008) visant à interdire le dédouanement d'importations de marchandises présentant des irrégularités telles que l'absence de documents de dédouanement à l'importation adéquats ou de fausses déclarations. Cette circulaire modifia le comportement de certains courtiers en importations et en douane ; les marchandises facilement dédouanées bénéficièrent de dédouanements prioritaires tandis que les autres furent abandonnées dans le port. Après la publication de la circulaire, le volume de fret non dédouané et abandonné augmenta et la congestion s'aggrava.

Il y a deux explications possibles à l'abandon des cargaisons. Les importateurs de marchandises prohibées ou ceux qui se

sont rendus responsables d'autres infractions peuvent décider d'abandonner leurs marchandises dans le port, attendre que « leurs » cargaisons soient mises aux enchères et contourner alors la réglementation sur les importations pour acheter ces marchandises à des prix relativement faibles. Selon le second scénario, un importateur fait une fausse déclaration en sous-évaluant les marchandises déclarées et décide, quand il est pris, d'abandonner le fret pour l'acquiescer lorsqu'il sera mis aux enchères — ce qui coûte toujours moins cher que de payer intégralement les droits d'importation, les pénalités pour fausse déclaration et les frais portuaires connexes. Dans les deux cas, l'importateur doit être certain que la cargaison lui sera attribuée, et à personne d'autre, lors des enchères : c'est là que la collusion avec l'Autorité portuaire joue un rôle important. Le résultat des enchères doit être connu à l'avance, sinon l'importateur n'abandonnerait pas la cargaison.

Ces exemples présentent toutes les caractéristiques de la corruption discrète. Dans un environnement où la réglementation crée des échappatoires, les hommes d'affaires sans scrupules, bénéficiant de la connivence des autorités publiques, s'arrangent pour ne pas s'acquiescer des droits de douane ou pour importer des marchandises interdites. Toutefois, le stratagème utilisé — l'abandon de marchandises récupérées plus tard à l'occasion d'enchères publiques — a des conséquences, certes peu visibles à court terme, qui ne s'arrêtent pas à la perte directe de recettes due au contournement du processus de dédouanement. L'exemple nigérian montre que ce genre de pratique se traduit par des effets à long terme tels que l'encombrement des ports et des retards dans le processus de dédouanement, qui, dans l'exemple cité, éliminent complètement les effets positifs de la réforme de 2006 et affectent de façon évidente la compétitivité des producteurs nigériens.

Même si la corruption peut être considérée comme une forme de « taxe » et n'empêche pas nécessairement les entreprises de fonctionner normalement (Shleifer et Vishny 1993), la différence essentielle entre une taxe ordinaire et la « taxe de la corruption » tient à leur prévisibilité. Dans le premier cas, les entreprises connaissent le niveau et la fréquence des paiements. Dans le cas de la « taxe de la corruption », la mainmise sur les services à laquelle se livrent les fonctionnaires d'organismes de réglementation décentralisés disposant d'un important pouvoir discrétionnaire fait peser l'incertitude sur le niveau et la fréquence des paiements non déclarés. Par exemple, les entreprises peuvent être contraintes de se livrer à un nombre incertain d'échanges avec les autorités fiscales ou la compagnie d'électricité pour pouvoir poursuivre leurs activités. En rendant incertain le coût des intrants réglementaires et d'autres intrants fournis par l'État, l'accaparement des services de réglementation et d'autres services accroît l'écart entre la corruption effective et la corruption perçue. Cet écart est peut-être plus important qu'on ne le pense puisque les entreprises en activité sont celles qui parviennent à fonctionner relativement bien dans un environnement corrompu. Pour cette raison, Hausmann et Velasco (2005) ont mis en question la fiabilité de la perception de la corruption basée sur les entreprises. Selon eux, la structure industrielle sous-jacente constitue un indicateur plus révélateur, car les réactions à la corruption discrète dans le secteur privé incluent un degré élevé d'informalisation et une forte concentration des entreprises du secteur structuré sur le marché.

Faiblesse de la réglementation des intrants agricoles

Le marché des engrais est un autre exemple d'accaparement des fonctions de réglementation de l'administration ayant de graves conséquences sur la réduction de la pauvreté et la croissance économique. Comme dans le cas du marché des produits pharmaceutiques, l'asymétrie de l'information entre les producteurs et les agriculteurs exige une réglementation publique. Les organismes nationaux de normalisation sont supposés s'assurer que les engrais vendus sur le marché respectent la composition chimique requise, conformément aux recommandations en matière de vulgarisation, et que le poids des produits soit correct. Toutefois, même dans les pays développés où des lois strictes protègent les consommateurs contre la falsification des produits, le contrôle de la fraude est un sérieux problème. Il est en effet souvent malaisé de déterminer à quel stade de la production ou de la vente la falsification

a eu lieu. Pour s'attaquer à ce problème, les administrations nationales (telles que le ministère américain de l'agriculture) doivent adopter une stratégie commune visant à imposer une forme ou une autre d'agrément aux négociants et à procéder à des contrôles ponctuels dans les laboratoires homologués.

Malheureusement, ce type de contrôle n'est peut-être pas à la portée de nombreux pays d'Afrique subsaharienne. Beaucoup d'entre eux ne disposent pas des laboratoires, du personnel qualifié et des instruments techniques nécessaires pour effectuer ne serait-ce que de simples enquêtes. En outre, le mode de commercialisation des produits fait obstacle aux contrôles : alors que dans les pays développés les engrais sont vendus en sac, en Afrique les vendeurs au détail ouvrent généralement les sacs et vendent de petites quantités d'engrais (environ 1–2 kilos) en partie pour des raisons de coût. Cette pratique favorise diverses formes d'adultération des produits, telles que l'ajout de sable ou le remplacement du produit par des engrais moins chers et inappropriés — pratiques que les consommateurs peuvent difficilement déceler. De surcroît, l'adultération des engrais prend parfois la forme d'ajout de métaux lourds ; diverses quantités d'arsenic, de cadmium, de chrome, de plomb et de nickel ont été trouvées dans des engrais vendus en Afrique subsaharienne. Difficiles à détecter, ces contaminants peuvent avoir de sérieuses répercussions s'ils pénètrent dans la chaîne alimentaire.

On dispose de peu de données sur l'adultération des engrais en Afrique subsaharienne, mais il existe des informations empiriques sur le manque de nutriments dans les engrais commercialisés. Une enquête réalisée auprès de grossistes par le Centre international de développement des engrais (IFDC 1995) sur la qualité des engrais en Afrique de l'Ouest a révélé que, sur les 80 engrais analysés, 43 % étaient

Tableau 5 Prévalence des engrais non conformes aux normes en Afrique de l'Ouest

Produits	Total des échantillons	Échantillons déficients	Pourcentage
À base d'urée	50	4	8
Sulfate d'ammonium	7	2	28,6
Nitrate d'ammonium et de calcium	9	3	33,3
Superphosphate triple	4	0	0
Chlorure de potassium	2	0	0
Hydrogénophosphate de diammonium	19	1	5,3
Engrais ternaires	54	19	35,2
Total	145	29	20

Note : un échantillon de nitrate d'ammonium n'a pas été pris en compte.
Source : IFDC (2007).

dépourvus de nutriments appropriés. Le poids de seulement 58 % des 685 sacs examinés correspondait approximativement à celui qui était indiqué. De plus, aucune information sur le type de nutriments et leur teneur n'apparaissait sur 20 % des sacs examinés. En outre, l'adresse complète des parties responsables ne figurait sur les étiquettes que dans 7 % des cas. Le rapport de l'IFDC a révélé en outre de nombreux cas d'adultération délibérée de produits au stade de la vente au détail où les négociants peuvent facilement ajouter des ingrédients délétères ou nocifs pour accroître le poids de leurs produits, vendre des articles d'un poids insuffisant ou même commercialiser des produits dont l'appellation n'est absolument pas conforme.

Des cas d'étiquetage trompeur au stade de la vente au détail d'engrais ont été relevés au Mali durant les années 90, lorsque le pays a commencé à importer du Nigeria des produits à faible coût mais de médiocre qualité (Morris et al. 2007) et, plus récemment, au Zimbabwe (Djurfeldt et al. 2005). Une enquête réalisée récemment sur la vente d'engrais au Kenya (GDS 2005) a montré que les cas de falsification de produits et de vente d'engrais contrefaits étaient des cas isolés. Néanmoins, l'enquête a révélé de fortes variations dans la teneur en azote et en phosphore, qui n'était souvent pas mentionnée sur les étiquettes, dans les produits vendus sur le marché. En outre, de 3 à 5 % des engrais étaient délibérément étiquetés

de façon trompeuse dans le but de vendre des produits de qualité inférieure.

Au vu d'observations ponctuelles et selon une analyse plus récente de l'IFDC (2007), la situation ne semble pas s'être améliorée sensiblement en Afrique subsaharienne. Une enquête réalisée en 2007 (IFDC 2007) a calculé le pourcentage d'échantillons d'engrais de médiocre qualité vendus dans dix pays africains. La colonne 3 du tableau 5 indique le pourcentage d'engrais qui ne sont pas conformes aux normes de qualité. Le tableau montre que la qualité d'une proportion importante d'engrais très utilisés, tels que les engrais ternaires (NPK) et les engrais à base d'urée, est insuffisante : ces produits présentent soit un degré d'humidité élevé, soit une faible teneur en nutriments ou sont tout bonnement étiquetés de façon trompeuse. Le coût des engrais et des semences améliorées constitue une part importante des ressources de l'agriculteur africain moyen. Au mieux, l'utilisation d'intrants défectueux n'a aucun effet sur les rendements ; au pire, elle entraîne une dégradation des sols. Voortmann (2009) a montré que, dans certains cas, l'utilisation d'engrais inadéquats pouvait même entraîner une diminution des rendements.

Ce laxisme réglementaire a été mentionné dans le cas d'autres intrants essentiels tels que les semences améliorées. Dans ce domaine, les données tirées d'enquêtes sont inexistantes et les exemples cités par

Encadré 2 Corruption discrète dans les services d'utilité publique

Dans les services d'utilité publique chargés de l'électricité, du téléphone et de l'eau, la corruption discrète prend diverses formes, parmi lesquelles l'utilisation de sureffectifs, l'insuffisance du recouvrement des factures et les pertes de distribution. Selon des estimations récentes, ces formes de corruption discrète coûtent globalement à l'Afrique environ 5,7 milliards de dollars par an, soit un peu moins de 1 % du PIB (Foster et Briceno-Garmendia 2009).

Les sureffectifs existent lorsque les entreprises publiques utilisent plus d'employés qu'elles n'en ont besoin pour accomplir leur tâche, souvent en raison de pressions politiques qui les poussent à employer les membres de certains groupes d'intérêts. Il apparaît que les sureffectifs sont particulièrement élevés dans les entreprises publiques de téléphone, où ils se chiffrent à 1,5 milliard de dollars par an, soit 0,2 % du PIB. Dans ces entreprises, le nombre de connexions par employé n'est en moyenne que de 94 alors que le critère de référence pour les pays en développement est de 420 connexions par employé, ce qui implique un ratio de sureffectifs de 600 %.

L'insuffisance du recouvrement des factures est dû à un manque d'efforts parmi les employés chargés de percevoir les recettes ou à une forme de petite corruption de leur part, pratiquée de connivence avec les consommateurs, et résultent le plus fréquemment du non-paiement des factures par les administrations publiques. Ce problème est courant dans les services de l'électricité et des eaux, où les défauts de paiement se répartissent sur l'ensemble de la grille des revenus et coûtent globalement 2,4 milliards de dollars par an, soit 0,4 % du PIB.

Les pertes de distribution se produisent lorsque les services d'utilité publique n'assurent pas l'entretien des réseaux de distribution et, de surcroît, tolèrent l'existence de branchements clandestins qui constituent un vol de ressources limitées en énergie et en eau. Les compagnies d'électricité africaines perdent globalement 23 % de leur énergie sous forme de pertes de distribution. De même, les compagnies des eaux perdent globalement 35 % de leur eau à cause de pertes de transport, soit près de deux fois plus que le critère de référence de 20 %. Ces pertes se montent à 1,8 milliard de dollars par an, soit 0,3 % du PIB.

Tableau Le coût des pertes de distribution, de l'insuffisance des recouvrements et des sureffectifs en pourcentage du PIB dans le secteur de l'énergie, le secteur de la technologie de l'information et des communications (TIC) et les services des eaux et de l'assainissement (SEA) d'Afrique subsaharienne

	Énergie	TIC	SEA	Total
Pertes de distribution	0,2	—	0,1	0,3
Insuffisance des recouvrements	0,3	—	0,1	0,4
Sureffectifs	0,0	0,2	0,0	0,2
Total	0,5	0,2	0,2	0,9

Source : Foster et Briceno-Garmendia (2009).

les experts et d'autres intervenants sont les seuls indices d'abus disponibles. Selon un de ces exemples, l'absence de contrôles a permis à une entreprise malhonnête du Zimbabwe d'acheter des grains de sorgho d'une variété à maturation tardive pour les revendre en prétendant qu'il s'agissait d'une variété à maturation précoce. L'utilisation de la variété à maturation tardive, qui ne produit aucun grain si la saison n'est pas inhabituellement longue, a totalement compromis les récoltes de nombreux agriculteurs.

Bien qu'on ne dispose pas de données empiriques fiables, il est probable que les abus qui compromettent la qualité et la pertinence des intrants agricoles ont des répercussions importantes sur la productivité agricole. Certaines données empiriques récentes vont dans ce sens. Des expériences randomisées visant à mesurer les effets des engrais et des semences améliorées sur le rendement du maïs au Kenya occidental n'ont pas décelé d'effets dus à l'utilisation de semences ou d'engrais déficients. Les résultats les plus récents d'évaluations randomisées dans le même domaine, qui montrent que des niveaux d'utilisation d'engrais plus élevés que les niveaux suggérés sont les plus efficaces par rapport aux coûts, pourraient être la conséquence d'une application inefficace des normes (Duflo, Kremer et Robinson 2008).

Conséquences à long terme pour le secteur privé et l'agriculture

La corruption discrète modifie la structure des incitations offertes aux entrepreneurs et aux agriculteurs dans la conduite de leurs affaires, ce qui influence de façon permanente leurs décisions, aujourd'hui et demain, en matière d'investissements. En outre, comme on le verra plus loin, les effets négatifs vont au-delà des simples résultats d'un entrepreneur ou d'un agriculteur. Dans le cas des entreprises, la corruption discrète fonctionne comme un coût fixe supplémentaire qui exclut un grand nombre d'entreprises du marché ou les exile vers le secteur informel, laissant ainsi les activités les plus lucratives aux mains d'un petit nombre de grandes entreprises bien introduites parmi les autorités publiques²⁴. Une étude consacrée récemment au Paraguay illustre les effets de l'accaparement des fonctions de réglementation de l'État par les producteurs. Auriol, Flauchelm et Straub (2009) ont montré que, dans les secteurs qui produisent des biens pour les institutions publiques corrompues, le secteur structuré est dominé par un petit nombre de grandes entreprises. Ces grands acteurs formels récupèrent les frais supplémentaires résultant de leurs pots-de-vin en majorant leurs prix et en répercutant les coûts sur les consommateurs. En outre, grâce au réseau de

Tableau 6 Corrélation entre la perception de l'informalisation du marché et la prévalence de la corruption perçue

	% d'entreprises devant faire des cadeaux lors de rencontres avec des fonctionnaires des impôts	% d'entreprises considérant la corruption comme un obstacle majeur
Total	-0,1011**	-0,1256**
Secteur manufacturier	-0,0955**	-0,0935**
Secteur non manufacturier	-0,1100**	-0,1319**
Nombre d'employés : 1-6	-0,1368**	-0,0822**
Nombre d'employés : 7-9	-0,0894**	-0,1937**
Nombre d'employés : 10-15	-0,1060**	-0,2136**
Nombre d'employés : 16-35	-0,1354**	-0,1412**
Nombre d'employés : plus de 35	-0,1079**	-0,0291

**Significatif à 5 %
Source de données brutes : ICA (2009).

relations dont elles disposent dans les cercles politiques, ces grandes entreprises peuvent accéder plus facilement que d'autres à des intrants tels que le crédit (Khwaja et Mian 2005 ; Li et al. 2008) ou obtenir la mise en place d'un système de réglementation hostile aux nouveaux entrants, qui protège de facto leur position dominante — ou les deux. Autrement dit, les conséquences indirectes à long terme de la corruption discrète sont une perte de dynamisme économique et des prix plus élevés pour les consommateurs.

Les données les plus récentes de l'Évaluation du climat des investissements (2006-2009) (Banque mondiale 2009) fournissent des indications au sujet des effets de la corruption sur l'augmentation du degré d'informalisation des marchés²⁵. Durant la dernière série d'entretiens, les enquêteurs ont demandé aux entrepreneurs de préciser s'il existait des concurrents informels sur leur marché en répondant oui ou non à la question suivante : « est-ce que votre entreprise doit faire face à la concurrence d'entreprises informelles ou non déclarées ? » Le tableau 6 décrit la corrélation entre le degré d'informalisation du marché et la corruption perçue et effective. Afin d'améliorer les comparaisons, l'échantillon a été ventilé par activités manufacturières et non manufacturières et selon le nombre d'employés réguliers. Une corrélation négative indique que lorsque le degré de corruption augmente, le degré d'informalisation en fait de même (la question relative à cet aspect d'informalisation appelle une réponse par oui ou par non, la valeur associée à oui étant 0 et celle associée à non étant 1).

Le tableau 6 indique qu'il existe une corrélation entre l'informalisation et la corruption perçue et effective, ce qui laisse à penser que la corruption joue effectivement un rôle de barrière à l'entrée sur le marché : les nombreuses entreprises qui n'ont pas les

moyens de payer des frais supplémentaires sont contraintes de rester dans le secteur informel. Cette barrière s'applique en particulier aux entreprises de moins de 35 employés et aux secteurs des services et de la vente au détail où la proportion d'activités informelles est particulièrement élevée.

Il existe des signes de concentration du marché en Afrique, mais seulement quelques cas mettent en évidence les effets de la corruption sur la structure du marché²⁶. Fafchamps (2004) a constaté qu'un petit groupe de négociants bien introduits accapare les marchés les plus lucratifs et laisse les autres aux petites entreprises inefficaces qui sont incapables d'accroître leurs activités et de remettre en question la position dominante de ces négociants. De plus, le réseau social que créent ces grandes entreprises limite fortement la concurrence extérieure. Ramachandran, Shah et Tata (2007) décrivent de façon plus directe cet accaparement qu'ils qualifient de « capacité de lobbying » ; bien que généralement peu efficaces, ces grandes entreprises officielles disposent de relations qui leur permettent de protéger leurs marges de bénéfices élevées en résistant à la concurrence extérieure. Bien que le marché africain ait été globalement libéralisé dans les années 80 et 90, il en découle qu'un petit nombre d'entreprises contrôlant une part élevée du marché ont pu préserver leur emprise sur le marché en investissant des ressources dans leurs relations avec les pouvoirs publics. La corruption discrète agit donc comme un obstacle à la compétitivité du secteur manufacturier africain et limite les effets positifs du développement du secteur privé sur la croissance et la réduction de la pauvreté.

En plus d'accentuer le manque de dynamisme du secteur privé, la corruption discrète dans le secteur des transports réduit davantage les perspectives du secteur manufacturier d'Afrique. Cette constatation figure dans l'étude de Teravaninthorn et Raballand (2008) qui a établi une base de données sur les coûts et les prix des transports pour 11 itinéraires et 7 pays²⁷. L'analyse a montré que les prix en vigueur dans les principaux corridors d'Afrique étaient plus élevés que dans d'autres régions. En outre, la plupart de ces prix n'étaient pas justifiés par la structure sous-jacente des coûts : le secteur des transports est un secteur exigeant en main-d'œuvre ; or, les salaires sont relativement faibles en Afrique. Par exemple, en 2007, le prix moyen des transports était de 5 centimes de dollar par tonne-kilomètre en Chine alors qu'il était, en Afrique, de 6 centimes dans le corridor Durban-Lusaka, de 8 centimes sur la route Mombasa-Kampala et de 11 centimes dans le corridor Douala-Ndjaména. Étant donné que les coûts sous-jacents de ces services

ne sont pas plus élevés qu'en Chine, la seule explication plausible des différences de prix est l'emprise de certains intervenants sur le marché. Teravaninthorn et Raballand ont examiné spécifiquement le coût de la corruption et sont parvenus à deux résultats essentiels. La « taxe de la corruption », sous forme de prélèvements opérés par les policiers et les douaniers, est considérable en Afrique de l'Ouest. Dans certains corridors, ces coûts représentent de 20 à 27 % des coûts d'exploitation variables, alors que cette « taxe » est presque insignifiante en Afrique orientale et australe (1 %). Toutefois, il ne s'agit là que de la partie visible de la corruption, l'élément mesurable. Beaucoup plus importante est la partie indétectable que constitue le surcoût que les compagnies de transport doivent supporter au titre de l'allocation du fret. Il va de soi que souvent ce « surcoût » est imposé non pas en contrepartie d'un service, mais, délibérément, pour créer un obstacle visant à empêcher d'éventuels concurrents de pénétrer sur le marché. Quelques privilégiés, disposant souvent de bonnes relations au sein du régime en place, compensent ces coûts en procédant à de fortes majorations de prix et bénéficient de tous les avantages d'un monopole. En fin de compte, ce système permet aux camionneurs et aux entreprises de transport de répercuter une grande partie des coûts supplémentaires sur l'utilisateur final.

Il est difficile de trouver des preuves empiriques étayant des cas de corruption discrète dans les transports, mais l'exemple particulièrement frappant de la réforme du marché des transports mise en œuvre au Rwanda après 1994 révèle les progrès que l'on peut accomplir en s'attaquant vigoureusement aux problèmes qu'engendre la corruption discrète. Au Rwanda, la réforme radicale du secteur des transports ayant éliminé les barrières à l'entrée sur ce marché, les prix ont chuté de plus de 30 % en termes nominaux et de près de 75 % en termes réels. Ce résultat s'explique en grande partie par l'élimination de la corruption discrète dans le secteur des transports, puisqu'aucun investissement majeur n'a été réalisé dans les infrastructures rwandaises durant cette période.

Comme dans la santé et l'éducation, un accroissement des investissements dans le secteur des transports n'implique pas nécessairement une amélioration du service. En fait, l'exemple de la réforme des transports rwandais montre clairement que l'élimination de l'impact de la corruption discrète — la structure de marché cartellisée des services de transport par camion — peut induire des améliorations qui éclipsent tous les autres avantages potentiels découlant d'une augmentation des dépenses. Teravaninthorn et Raballand (2008) ont

noté que, même si l'état des routes est pire en Afrique que dans d'autres parties du monde, des investissements visant à améliorer le réseau ne se traduiraient pas nécessairement par une réduction des prix des transports.

S'agissant des effets à long terme de la corruption discrète sur les décisions des agriculteurs en matière d'investissements, il est possible d'identifier deux déterminants majeurs. Dans le premier cas, les agriculteurs supportent indirectement le coût de la taxe de la corruption émanant d'autres secteurs. Comme on l'a expliqué précédemment, les marchés africains ne sont généralement pas concurrentiels et le marché des intrants agricoles ne fait pas exception. Au contraire, ces produits sont souvent importés (Svensson 2003), ce qui engendre davantage de paiements informels. Le prix élevé des engrais contraint la minorité d'agriculteurs qui en achètent à les utiliser à faible dose.

Comme on l'a vu précédemment, le laxisme de la réglementation de la qualité des engrais aggrave le problème de l'abordabilité et conduit à une situation où ces produits ont un impact négligeable sur les rendements ; les engrais de médiocre qualité peuvent même endommager les cultures. À long terme, les agriculteurs dont les rendements n'augmentent pas ou diminuent peuvent être conduits à réduire leur utilisation d'engrais ou même à y renoncer complètement et à se tourner vers une agriculture à faibles intrants. Ce type d'agriculture, comme cela a été largement démontré, produit de faibles rendements et est vulnérable aux chocs naturels.

Remarques finales

Il est de plus en plus admis que l'amélioration de la prestation de services en faveur des pauvres est à la fois une exigence politique très répandue et un facteur essentiel de la réalisation des ODM. L'amélioration de la gouvernance fait partie intégrante de la réalisation de ces objectifs. Lorsque les mécanismes permettant d'assurer la transparence de l'action publique et de rendre compte des actions des dirigeants sont insuffisants ou font défaut, les pauvres sont souvent marginalisés et les résultats en matière de développement en pâtissent. Cet exposé s'est efforcé de mettre en évidence l'iceberg qui menace de faire sombrer les efforts déployés par l'Afrique pour améliorer le bien-être de sa population et la croissance de son économie en décrivant la corruption de façon élargie, au-delà des comportements récemment décrits grâce à des instruments d'enquête novateurs et sur la base du *Rapport sur le développement dans le monde 2004*. Comme on l'a vu, certains de ces comportements ne sont pas faciles à observer, ni à mesurer, mais leurs conséquences à long terme sont souvent sérieuses et ne peuvent

être passées sous silence par les décideurs, les citoyens, les institutions internationales et les bailleurs de fonds.

Le présent essai a cherché à définir un cadre permettant d'appréhender la nature et les effets de la corruption discrète, c'est-à-dire la corruption implicite et peu tangible. Le concept de corruption discrète repose sur le principe que le montant des dépenses de l'État dans les services sociaux n'est pas une donnée suffisante pour évaluer la quantité et la qualité des services publics ou les facteurs jouant un rôle déterminant sur les résultats en matière de prestation de services publics. Cette approche prend en compte des problèmes qui s'ajoutent aux formes de corruption plus visibles et qui ont d'importantes répercussions sur les stratégies et les politiques axées sur les résultats.

Les exemples de l'existence et des conséquences de la corruption discrète que nous avons mentionnés — tels que les temps d'enseignement insuffisants des professeurs qui engendrent un faible degré de compétence et conduisent les ménages à retirer leurs enfants de l'école — ont montré comment la corruption discrète peut avoir des effets importants à long terme sur la pauvreté. La bonne nouvelle est qu'il est possible de s'attaquer à cette forme de corruption comme le confirme l'initiative ougandaise de fiches d'évaluation : les bénéficiaires des services publics ont reçu des informations provenant de la seconde génération d'indicateurs de corruption sur les résultats de leurs services de santé publics en comparaison des normes régionales et nationales et leurs effets sur le niveau d'utilisation des services de santé et l'assiduité des prestataires.

Les progrès accomplis dans la prestation de services ont été rendus possibles par la détermination croissante des pouvoirs publics de s'attaquer à la corruption, ainsi que par l'accès à un volume accru d'informations sur les finances, les intrants, les extrants, les prix et la surveillance de la prestation de services publics par la société civile, qui sont utilisées pour mesurer les résultats et évaluer l'absentéisme, la déperdition de ressources et les frais d'utilisation informels imposés aux usagers. La prochaine étape consistera à élaborer une troisième génération d'indicateurs permettant d'évaluer la qualité des services et les résultats des prestataires. Une initiative récente visant à améliorer les services d'éducation dans l'Uttar Pradesh a mis en évidence les caractéristiques qu'il faut intégrer dans les nouveaux projets et programmes (Banerjee et al. 2008). En enseignant aux ménages très peu instruits comment déterminer si un enfant rencontre des difficultés à l'école, l'initiative leur a permis d'évaluer la qualité des services d'éducation.

La corruption discrète se manifestant de façon différente dans chaque secteur économique, il n'existe pas de recommandation universelle qui s'appliquerait à tous les secteurs. Pour autant, plusieurs facteurs sont essentiels à la lutte contre cette forme de corruption : des dirigeants résolus et très motivés ; la détermination des autorités nationales chargées de la lutte contre la corruption à mettre en œuvre des politiques efficaces du point de vue opérationnel au niveau des secteurs ; et des politiques et institutions de qualité. Il est tout aussi important d'accroître la transparence et la responsabilisation, ainsi que la participation des citoyens — l'aspect « demande » de la bonne gouvernance. Pour réussir, il faudra aussi élaborer des stratégies visant à remédier aux lacunes des capacités de gouvernance existantes et à améliorer la responsabilisation dans la prestation de services. Il est essentiel aussi de renforcer l'application des règles et les contrôles administratifs, la gestion des finances publiques, la décentralisation de l'administration, la diffusion systématique d'informations sur les projets et les budgets, et l'investissement dans les ressources

humaines. La réussite de la lutte contre la corruption nécessite aussi que tous les individus concernés alignent leurs préférences sur la réalisation des objectifs des réformes, ce qui passe souvent par une amélioration des conditions de travail.

Naturellement, compte tenu de la complexité de la tâche, la lutte contre la corruption discrète nécessite que l'on adapte les politiques à la situation de chaque pays, en tenant compte du fait que les priorités et les mesures peuvent varier selon les circonstances propres à chacun. Le présent exposé a défini les grandes lignes d'un programme de recherche pour identifier des mesures contre la corruption discrète. L'expérimentation de diverses techniques visant à donner aux bénéficiaires des services les moyens d'agir et la poursuite des efforts engagés dans la lutte contre la grande corruption aideront beaucoup à la réalisation de cet objectif. Il est certes essentiel de lutter contre la corruption « bruyante », mais il est très important aussi que les pouvoirs publics combattent la corruption discrète s'ils veulent réduire la pauvreté et stimuler une croissance durable.

Notes

1. Voir, par exemple, Rajkumar et Swaroop (2008) et Amin, Das et Goldstein (2009).
2. Gupta, Davoodi et Tiongson (2000) montrent que la corruption est liée à des niveaux élevés de mortalité infantile, de déscolarisation et d'insuffisance pondérale à la naissance.
3. Mauro (1995) et Kaufmann et Wei (1999) ont fourni les premiers indices montrant l'existence d'un lien négatif entre la corruption politique et le développement. En ce qui concerne la relation négative existant entre la corruption et la capacité des pays à attirer des investissements directs étrangers, voir Wei (2000). Après avoir examiné certaines données disponibles, Tanzi (1998) conclut à l'existence d'un lien entre la corruption et la faiblesse des recettes publiques et constate que la corruption tend à modifier la composition des dépenses publiques au détriment des secteurs productifs. D'autres données ont été présentées par Baldacci et al. (2004) et Gupta et al. (2000). Des recherches récentes poussent l'analyse plus loin pour déterminer dans quelle mesure ces relations sont influencées par la qualité des institutions et le niveau de la corruption (Meon et Sekkat 2005 ; Mendez et Sepulveda 2006 ; Aïdt 2009).
4. Voir Scott (1972) pour une vue générale des diverses formes de corruption politique.
5. Harsch (1993) ; Wunsch (2000).
6. Voir Olson (1965).
7. Voir Harsch (1993).
8. Voir Hirshmann (1970) à ce sujet.
9. Les recensements scolaires annuels récents utilisent une évaluation similaire de l'absentéisme basée sur les rapports des responsables d'établissement.
10. Les données de 2002 proviennent de Chaudhury et al. (2006), tandis que l'estimation de 2007 est tirée de Habyarimana (2007).
11. Deux districts de l'ouest du Kenya.
12. Ce résultat laisse à penser que le faible niveau des rémunérations des enseignants n'est pas une cause majeure de l'absentéisme. En fait, les données portant sur un lien éventuel entre rémunération au rendement et absentéisme dans l'éducation sont mitigées. Duflo, Hanna et Ryan (2008) ont constaté que les contrats de rémunération au rendement avaient un effet positif sur l'assiduité des enseignants des écoles non institutionnelles d'Inde. En revanche, les études Glewwe, Kremer, Moulin et Zitzewitz (2004) et Muralidharan et Sundaraman (2006) n'ont pas détecté de preuves d'une influence des rémunérations basées sur les résultats sur l'assiduité des enseignants.
13. L'observation directe exigeant que les enquêteurs puissent constater physiquement la présence de l'enseignant, la présence d'une personne étrangère à l'établissement scolaire peut influencer en partie l'évaluation de l'« assiduité sur le lieu de travail » et donc jeter le doute sur la validité de ce type d'évaluation. De plus, les estimations peuvent être influencées par le fait que divers styles pédagogiques impliquent divers niveaux d'échanges directs entre l'enseignant et ses élèves.
14. Les enquêtes de suivi des dépenses publiques présentent des insuffisances importantes en ce sens qu'elles ne peuvent clairement définir les déperditions de ressources que dans le cas de flux de financement assortis de règles bien définies, tels que les salaires des enseignants ou les allocations versées pour chaque enfant. Certains flux de ressources importants n'étant pas régis par des règles au sein de certains systèmes d'éducation, il est difficile d'évaluer exactement l'ampleur de la déperdition de ressources.
15. Il y a des raisons de penser qu'il existe une corrélation entre la fréquence des inspections et le niveau d'absentéisme des enseignants (voir Chaudhury 2006).
16. Les commissions de gestion des unités sanitaires ont été créées en vue de superviser la gestion des établissements de santé publique. Elles se composent de prestataires de services de santé publique et de membres de la communauté.
17. Les données relatives à la perception de l'absentéisme, notamment en Amérique latine, corroborent ces conclusions. Des enquêtes portant sur la façon dont les infirmières du système hospitalier perçoivent la fréquence de l'absentéisme chronique parmi les médecins ont établi des pourcentages de 98 % au Costa Rica, 30 % au Nicaragua, 38 % en Colombie (Giedion, Morales et Acosta 2001) et de 24–31 % dans les hôpitaux publics et les établissements relevant de la sécurité sociale d'Argentine (Schargrodsky, Mera et Weinschelbaum 2001).

18. Il s'agit de cas hypothétiques soumis aux médecins afin d'estimer la qualité de leurs prestations. Les questions, diagnostics et ordonnances des médecins sont comparés aux avis de collègues d'experts et aux protocoles existants.
19. Les règles de bonnes pratiques applicables à la fabrication de médicaments.
20. Les directives de l'OMC sur l'allaitement au sein ont été assouplies pour tenir compte de la faible disponibilité ou de l'inadéquation des préparations pour nourrissons.
21. La possibilité de répercuter les coûts liés à la corruption sur les consommateurs dépend, entre autres, des caractéristiques de la demande et de la structure du marché.
22. Le coefficient de corrélation des rangs de Spearman est utilisé pour analyser la correspondance entre le rang défini par la mesure de la prévalence de la corruption et le rang obtenu grâce à la mesure de la perception de la corruption. Une corrélation de rangs positive mais insignifiante indique que, bien que les amplitudes élevées d'un indicateur coïncident avec les amplitudes élevées d'un autre indicateur, les deux rangs reflètent des sources d'obstacles différentes.
23. À ce sujet, il est bon de mentionner les contributions de Kaufmann et Kraay (2007), Gelb et al. (2007) et Gonzalez et al. (2007).
24. La question des pressions politiques et de la corruption visant à obtenir pour leur auteur un accès privilégié à des activités génératrices de rentes de situation et le coût économique et social de ces rentes ont fait l'objet de nombreuses analyses. Voir, par exemple, Baghawati (1982) et Krusell et Rios-Rull (1996).
25. On trouvera un exemple intéressant d'intense informalisation du marché causée par la corruption au Paraguay dans l'étude Auriol et al. (2009).
26. Voir Biggs et Srivastava (1996) et Van Biesebroeck (2005).
27. Burkina Faso, Cameroun, Ghana, Kenya, Ouganda, Tchad et Zambie.

Bibliographie

- Aidt, T. 2009.** « Corruption, Institutions, and Economic Development. » *Oxford Review of Economic Policy* 25 (2): 271–91.
- Akunyili, D. 2005.** « Counterfeit and Substandard Drugs, Nigeria's Experience: Implications, Challenges, Actions and Recommendations. » Rapport présenté à la réunion organisée par la Banque mondiale pour les principaux groupes d'intérêt dans le domaine de la santé, Washington, 11 mars 2005.
- Almond, D., K. Chay et D. Lee. 2005.** The Costs of Low Birth Weight. » *Quarterly Journal of Economics* 120 (3): 1031–83.
- Almond, D., L. Edlund, H. Li, et J. Zhang. 2006.** « Long-Term Effects of the 1959–1961 China Famine: Mainland China and Hong Kong. » NBER, document de travail n° 13384. New York : Columbia University.
- Amin, S., J. Das et M. Goldstein. 2009.** *Are You Being Served? New Tools for Measuring Service Delivery.* Washington : Banque mondiale.
- Angrist, J. et V. Lavy. 2001.** “Does Teacher Training Affect Pupil Learning? Evidence from Matched Comparisons in Jerusalem Public Schools.” *Journal of Labor Economics* 19 (2): 343–69.
- Auriol, E., T. Flochelm et S. Straub. 2009.** « La Patria Contratista: Public Procurement and Rent-Seeking in Paraguay. » manuscrit non publié.
- Baldacci, E., B. Clements, S. Gupta, and C. Mulas-Granados. 2004.** « Persistence of Fiscal Adjustments and Expenditure Composition in Low-Income Countries. », S. Gupta, B. Clements, et G. Inchauste (eds.), *Helping Countries Develop: The Role of Fiscal Policy*, 48–66. Washington : Fonds monétaire international.
- Banerjee, A., A. Deaton et E. Duflo. 2004.** « Wealth, Health and Health Services in Rural Rajasthan. » *American Economic Review* 94 (2): 326–30.
- Banerjee, Abhijit, Rukmini Banerji, Esther Duflo, Rachel Glennerster et Stuti Khemani (2008).** « Pitfalls of Participatory Programs: Evidence from a Randomized Evaluation in Education in India », Manuscrit non publié.
- Banque mondiale. 2003.** Rapport sur le développement dans le monde 2004: « Des services pour les pauvres. » Washington : Banque mondiale et Oxford University Press.
- Banque mondiale. 2009.** « Indicateurs du développement en Afrique 2008–2009 — Les jeunes et l'emploi en Afrique : Le potentiel, le problème, la promesse » Washington : Banque mondiale.
- Barker, D. J. P. 1998.** « Mothers, Babies and Diseases in Later Life. » Londres : Churchill Livingstone.
- Barker, D. J. P., P. D. Gluckman, K. M. Godfrey, J. E. Harding, J. A. Owens et J. S. Robinson. 1995.** « Fetal Nutrition and Cardiovascular Disease in Adult Life. » *Lancet* 341: 938–41.
- Bhagwati, J. 1982.** « Directly Unproductive, Profit Seeking (DUP) Activities. » *Journal of Political Economy* 90, 998–1002.
- Biggs, T. et P. Srivastava. 1996.** « Structural Aspects of Manufacturing in sub-Saharan Africa: Findings from a Seven Country Enterprise Survey. » Document de synthèse n° 346, Département technique Afrique, Washington : Banque mondiale.
- Björkman, M. 2006.** “Does Money Matter for Student Performance? Evidence from a Grant Program in Uganda.” Innocenzo Gasparini Institute for Economic Research *Working Paper* n° 326. Milan : Bocconi University.
- Björkman, M. et J. Svensson. 2007.** « Power to the People: Evidence from a Randomized Field Experiment of a Community-Based Monitoring Project in Uganda. » *Document de travail consacré à la recherche sur les politiques de développement n° 4268*, Washington : Banque mondiale.
- Bruns, B., A. Mingat et R. Rakatomalala. 2003.** « A Chance for Every Child : Achieving Universal Primary Education by 2015. » Washington : Banque mondiale.

- Case, A. et C. Paxson, 2008.** « Stature and Status: Height, Ability, and Labor Market Outcomes, » *Journal of Political Economy*, 116 (3): 499-532.
- Case, A., D. Lubotsky et C. Paxson. 2002.** « Economic Status and Health in Childhood: The Origins of the Gradient. » *The American Economic Review* 92 (5): 1308-34.
- Chaudhury, N., J. S. Hammer, M. Kremer, K. Muralidharan et F. Halsey Rogers. 2006.** « Missing in Action: Teacher and Health Worker Absence in Developing Countries. » *Journal of Economic Perspectives* 20 (1): 91-116.
- Cohen J. C., M.F. Mrazek., L. Hawkins. 2007.** « Corruption and Pharmaceuticals: Strengthening Good Governance to Improve Access », J.E. Campos, S. Pradhan (ed.) *The Many Faces of Corruption*. Washington : Banque mondiale.
- Cutler, D., W. Fung, M. Kremer, M. Singhal et T. Vogl. 2007.** « Mosquitoes: The Long-Term Effects of Malaria Eradication in India. » National Bureau for Economic Research, Document de travail n° 13539. Cambridge, MA : NBER.
- Dang, H. A et H. Rogers. 2008.** « The Growing Phenomenon of Private Tutoring: Does it Deepen Human Capital, Widen Inequalities, or Waster Resources? » *The World Bank Research Observer* vol. 23 (2): 161-200.
- Das J., S. Dercon, J. Habyarimana et P. Krishnana. 2007.** « Teacher Shocks and Student Learning: Evidence from Zambia. » *Journal of Human Resources* 42 (4): 820-62.
- Das, J. et J. Hammer. 2005.** « Which Doctor? Combining Vignettes and Item Response to Measure Clinical Competence. » *Journal of Development Economics* 78 (2): 348-83.
- Das, J. et K. Leonard. 2009.** « Use of Vignettes to Measure the Quality of Health Care. » S. Amin, J. Das, et M. Goldstein (eds.). *Are You Being Served? New Tools for Measuring Service Delivery*, 299-312, Washington: Banque mondiale.
- Das, J., S. Dercon, J. Habyarimana et P. Krishnan. 2004.** « When Can School Inputs Improve Test Scores? » Document de travail consacré à la recherche sur les politiques de développement n° 3217, Washington : Banque mondiale.
- de Sardan, O. 1999.** « A Moral Economy of Corruption in Africa. » *Journal of Modern African Studies* 37 (1): 25-52.
- de Savigny, D., H. Kasale, C. Mbuya et G. Reid. 2008.** *Fixing Health Systems* (2nd ed.). Ottawa ON (Canada) : International Development Research Centre.
- Deininger, K., and P. Mpuga. 2004.** « Economic and Welfare Effects of the Abolition of Health User Fees: Evidence from Uganda. » Document de travail consacré à la recherche sur les politiques de développement n° 3276, Washington: Banque mondiale.
- Djurfeldt, G., H. Holmen, M. Jirström et R. Larsson. 2005.** *The African Food Crisis: Lessons from the Asian Green Revolution*. Cambridge MA : CABI Publishing.
- Duflo E., M. Kremer et J. Robinson. 2008.** « How High are Rates of Return to Fertilizer? Evidence from Field Experiments in Kenya. » Rapport présenté à la réunion d'American Economic Association, Nouvelle Orléans.
- Duflo, Esther, Rema Hanna et Stephan Ryan. 2008.** « Monitoring Works: Getting Teachers to Come to School. » photocopié, Massachusetts Institute of Technology.
- Fafchamps, M. 2004.** *Market Institutions in sub-Saharan Africa*. Cambridge, MA : Massachusetts Institute of Technology Press.
- Ferraz, C., F. Finan et D.B. Moreira. 2009.** « Corrupting Learning: Evidence from Missing Federal Education Funds in Brazil. » Manuscrit non publié.
- Ferrinho, P., M. C. Omar, M. de Jesus Fernandes, P. Blaise, M. Bugalho et W. Van Lerberghe. 2004.** « Pilfering for Survival: How Health Workers Use Access to Drugs as a Coping Strategy. » *Human Resources for Health* 2 (4): 1-6.
- Filmer, D., J. S. Hammer et L. H. Pritchett. 2000.** « Weak Links in the Chain: A Diagnosis of Health Policy in Poor Countries » *World Bank Research Observer* 15 (2): 199-224. Washington : Banque mondiale.
- Foster, V. et C. M. Briceno-Garmendia (eds.). 2009.** « Africa's Infrastructure: A Time for Transformation. » Washington : Banque mondiale.
- Gauthier, B. 2006.** « PETS-QSDS in sub-Saharan Africa: A Stocktaking Study. » Étude parrainée par la Banque mondiale dans le cadre du projet de mesure des progrès accomplis dans la prestation des services publics (Measuring Progress in Public Services Delivery). Washington: Banque mondiale.

- Gauthier, B. et W. Wane. 2006.** « Leakage of Public Resources in the Health Sector: An Empirical Investigation of Chad. » Rapport présenté à la conférence du Center for the Study of African Economies, Oxford, Royaume-Uni.
- GDS (Global Development Solutions). 2005.** « From Laboratory to the Dining Table: Tracing the Value Chain of Kenyan Maize. » Global Development Solutions, LLC. Préparé pour la Banque mondiale.
- Gelb, A., V. Ramachandran, M. Kedia Shah et G. Turner. 2007.** « What Matters to African Firms? » The Relevance of Perceptions Data. Document de travail consacré à la recherche sur les politiques de développement n° 4446. Washington : Banque mondiale.
- Giedion, U., L. G. Morales et O. L. Acosta. 2001.** "The Impact of Health Reforms on Irregularities in Bogotá Hospitals." R. Di Tella et W. D. Savedoff (eds.), *Diagnosis Corruption*. Washington: Banque interaméricaine de développement.
- Glewwe, P., M. Kremer et S. Moulin. 2009.** « Many Children Left Behind? Textbooks and Test Scores in Kenya. » *American Economic Journal: Applied Economics* 1 (1): 112–35.
- Glewwe, P., M. Kremer, S. Moulin et E. Zitzewitz. 2004.** « Retrospective vs. Prospective Analyses of School Inputs: The Case of Flip Charts in Kenya. » *Journal of Development Economics* 74 (1): 251–68.
- Goldstein, M., J. Graff-Zivin, J. Habyarimana, C. Pop-Eleches et H. Thirumurthy. 2009.** « Health Worker Absence, HIV Testing and Behavioral Change: Evidence from Western Kenya. » Manuscrit non publié.
- Gonzalez, A., J. E. Lopez-Cordova et E. Valladares. 2007.** « The Incidence of Graft on Developing Country Firms. » Document de travail consacré à la recherche sur les politiques de développement n° 4394, Washington: Banque mondiale.
- Gupta, S., H. Davoodi et E. Tiongson. 2000.** « Corruption and the Provision of Health Care and Education Services. » Document de travail, FMI, WP/00/116. Washington : Fonds monétaire international.
- Gupta, S., L. de Mello et R. Sharan. 2000.** « Corruption and Military Spending. » Document de travail, FMI, WP/00/23, Washington : Fonds monétaire international.
- Habyarimana, J. 2007.** « The Determinants of Teacher Absenteeism: Evidence from Panel Data from Uganda », photocopié, Georgetown University.
- Halsey Rogers, F. et E. Vegas. 2009.** « No More Cutting Class ? Reducing Teacher Absence and Providing Incentives for Performance. » Document de travail consacré à la recherche sur les politiques de développement n° 4847, Washington : Banque mondiale.
- Hanushek, E., J. Kain et S. Rivkin. 2005.** « Teachers, Schools and Academic Achievement. » *Econometrica* 73 (2): 417–58.
- Harsch, E. 1993.** « Accumulators and Democrats: Challenging State Corruption in Africa. » *Journal of Modern African Studies* 31 (1): 31–48.
- Hausmann, R. et A. Velasco. 2005.** « Slow Growth in Latin America: Common Outcomes, Common Causes. » Center for International Development, Harvard University. Manuscrit non publié.
- Herrera, A. M., L. Lijane et P. Rodriguez. 2008.** « Bribery and the Nature of Corruption. » Manuscrit non publié.
- Hirschmann, A. O. 1970.** *Exit, Voice and Loyalty: Responses to Decline in Firms, Organizations and States*. Cambridge, MA : Harvard University Press.
- IFDC (Centre international de développement des engrais). 1995.** « The Quality of Fertilizers in West Africa. » Miscellaneous Fertilizer Studies n° 13. IFDC, Muscle Shoals. AL.
- IFDC (Centre international de développement des engrais). 2007.** « Assessment of Quality and Truth in Labeling of Fertilizers in Africa » Fertilizer Quality and Content Report. IFDC: Muscle Shoals. AL.
- Investment Climate Assessment (ICA). 2009.** Voir le site : <http://www.enterprisesurveys.org/>
- Jayachandran, S. 2008.** « Incentives to Teach Badly? After-School Tutoring in Developing Countries. » Manuscrit non publié.
- Kaufmann, D. et A. Kraay. 2007.** « Governance Indicators: Where We Are, Where We Should Be Going. » Document de travail consacré à la recherche sur les politiques de développement n° 4370, Washington : Banque mondiale.
- Kaufmann, D. et S. Wei. 1999.** « Does 'Grease Money' Speed Up the Wheels of Commerce? » National Bureau for Economic Research Document de travail n° 7093. New York : NBER.
- Khwaja, A. I. et A. Mian. 2005.** « Do Lenders Favor Politically Connected Firms? Rent Provision in an Emerging Financial Market. » *Quarterly Journal of Economics* 120 (4): 1371–1411.

- Kremer, M., E. Miguel et R. Thornton. 2004.** « Incentives to Learn. » NBER, Document de travail n° 10971. Cambridge, MA : NBER.
- Krusell, P. et J.V. Rios-Rull. 1996.** « Vested Interests in a Positive Theory of Stagnation and Growth. » *Review of Economic Studies* 63: 301–329.
- Leive, A. et K. Xu. 2008.** « Coping with Out-of-pocket Health Payments: Empirical Evidence from 15 African Countries. » *Bulletin of the World Health Organization* 86 (11): 849-856.
- Leonard, K. L. et M. C. Masatu. 2005.** « The Use of Direct Clinician Observation and Vignettes for Health Services Quality Evaluation in Developing Countries. » *Social Science and Medicine* 61 (9): 1944–51.
- Leonard, K. L. et M. C. Masatu. 2007.** « Reexamining the Gap Between Medical Ability and Practice Using the Hawthorne Effect. » Manuscrit non publié, University of Maryland.
- Li, H., L. Meng, Q. Wang et L.A. Zhou. 2008.** « Political Connections, Financing and Firm Performance: Evidence from 44 Chinese Private Firms. » *Journal of Development Economics* 87 (2): 283–99.
- Lindelow, M., P. Serneels et T. Lemma. 2005.** « The Performance of Health Workers in Ethiopia Results from Qualitative Research. » Document de travail consacré à la recherche sur les politiques de développement n° 3558, Washington : Banque mondiale.
- Macq, J. et W. Van Lerberghe. 2000.** « Managing Health Services in Developing Countries: Moonlighting to Serve the Public? » In P. Ferrinho and W. Van Lerberghe (eds.), *Providing Health Care Under Adverse Conditions: Health Personnel Performance and Individual Coping Strategies*. Antwerp : ITG Press.
- Mauro, P. 1995.** « Corruption and Growth. » *Quarterly Journal of Economics* 110: 681–712.
- McPake, B., E. Asimwe, F. Mwesigye, M. Ofumb, P. Streefland et A. Turinde. 2000.** « Coping Strategies of Health Workers in Uganda. » In P. Ferrinho and W. Van Lerberghe (eds.), *Providing Health Care Under Adverse Conditions: Health Personnel Performance and Individual Coping Strategies*. Antwerp : ITG Press.
- Mendez, F. et F. Sepulveda. 2006.** « Corruption, Growth and Political Regimes: Cross-country Evidence. » *European Journal of Political Economy* 22 (1): 82–98.
- Meon, P. G. et K. Sekkat. 2005.** « Does Corruption Grease or Sand the Wheels of Growth? » *Public Choice* 122: 69–97.
- Mizala, A. et P. Romaguera. 2004.** « School and Teacher Performance Incentives: The Latin American Experience » *polycopié*. University of Chile.
- Morris, M., V. A. Kelly, R. J. Kopicki et D. Byerlee. 2007.** « Fertilizer Use in Africa, Lessons Learned and Good Practice Guide. » Washington : Banque mondiale.
- Muralidharan, K. et V. Sundarman (2006).** « Teacher Incentives in Developing Countries: Experimental Evidence from India. » Polycopié, University of California, San Diego.
- Newton, P., S. Proux, M. Green, F. Smithuis, J. Rozendaal et others 2001.** « Fake Artesunate in Southeast Asia ». *Lancet* 357 (9272) : 1948-50
- Olson, M. 1965.** *The Logic of Collective Action*. Cambridge, MA : Harvard University Press.
- Park, A. et E. Hannum. 2002.** « Do Teachers Affect Learning in Developing Countries? Evidence from Student-Teacher Data from China ». Manuscrit non publié.
- Patrinos, H. A. et R. Kagia (2007)** « Maximizing the Performance of Education Systems: The Case of Teacher Absenteeism ». J.E. Campos, S. Pradhan (2007) *The Many Faces of Corruption*. Washington : Banque mondiale.
- Paviot, L., N. Heinsohn et J. Korkman. 2008.** « Extra Tuition in Southern and Eastern Africa: Coverage, Growth, and Linkages With Pupil Achievement. » *International Journal of Educational Development* 28 (2): 149–60.
- Postlethwaite, N. 1998.** « The Condition of Primary Schools in Least Developed Countries. » *International Review of Education* 44 (4): 289–317.
- Raballand, G. et E. Mjekiqi. 2009.** « Nigeria's Trade Policy Facilitates Unofficial Trade But not Manufacturing. » Manuscrit non publié.
- Rajkumar, A. S. et V. Swaroop. 2008.** « Public Spending and Outcomes: Does Governance Matter? » *Journal of Development Economics* 86: 96–111.
- Ramachandran, V., M. K. Shah et G. M. Tata. 2007.** « How Does Influence-Peddling Impact Industrial Competition? Evidence from Enterprise Surveys in Africa. » Document de travail n° 127, Washington : Center for Global Development.
- Ramakrishnan, U., R. Manjrekar, J. Rivera, T. Gonzales-Cossio et R. Martorell. 1999.**

- « Micronutrients and Pregnancy Outcomes: A Review of Literature. » *Nutrition Research* 19 (1): 103–59.
- Razafindrakoto, M. et F. Roubaud. 2006.** « Are International Databases on Corruption Reliable? A Comparison of Expert Opinion Surveys and Household Surveys in sub-Saharan Africa. » Manuscript, Institut de Recherche pour le Développement (IRD/DIAL), Paris, France. Disponible à : http://www.dial.prd.fr/dial_publications/PDF/Doc_travail/2006-17_english.pdf
- Reinikka, R. et J. Svensson. 2005.** « Fighting Corruption to Improve Schooling: Evidence from a Newspaper Campaign in Uganda. » *Journal of the European Economic Association* 3 (2-3): 259–67.
- Reinikka, R. et J. Svensson. 2006.** « Using Micro-Surveys to Measure and Explain Corruption. » *World Development* 34 (2): 359–70.
- Schargrodsky, E., J. Mera et F. Weinschelbaum. 2001.** « Transparency and Accountability in Argentina's Hospitals. » In R. Di Tella and W.D. Savedoff (eds.), *Diagnosis Corruption*. Washington : Banque interaméricaine de développement.
- Schwalbach, J., M. Abdula, Y. Adam et Z. Khan. 2000.** « Good Samaritan or Exploiter of Illness? Coping Strategies of Mozambican Health Care Providers. » P. Ferrinho et W. Van Lerberghe (eds.), *Providing Health Care Under Adverse Conditions: Health Personnel Performance and Individual Coping Strategies*. Antwerp : ITG Press.
- Scott, J. 1972.** *Comparative Political Corruption*. Englewood Cliffs, NJ: Prentice-Hall.
- Shleifer, A. et R. Vishny. 1993.** « Corruption. » *The Quarterly Journal of Economics* 108 (3): 599–617.
- Smith, J. 2009.** « The Impact of Childhood Health on Adult Labor Market Outcomes. » *Review of Economics and Statistics* 91 (3): 478–89.
- Svensson, J. 2003.** « Who Must Pay Bribes and How Much? Evidence from a Cross-Section of Firms. » *Quarterly Journal of Economics* 142: 207–29.
- Tanzi, V. 1998.** « Corruption Around the World: Causes, Scope and Cures. » IMF Working Paper WP/98/63. Washington : Fonds monétaire international.
- Teravaninthorn, S. et G. Raballand. 2008.** « *Transport Process and Costs in Africa, A Review of the Main International Corridors*. » Washington : Banque mondiale.
- Transparency International. 2005.** « Stealing the Future: Corruption in the Classroom, Ten Real World Experiences. » Berlin : Transparency International.
- Transparency International. 2006.** « Corruption in Hospitals. » Global Corruption Report 2006. Berlin : Transparency International.
- Van Biesebroeck, J. 2005.** « Firm Size Matters: Growth and Productivity Growth in African Manufacturing », *Economic Development and Cultural Change* 53 (3): 545–83.
- Voortman, R. L. 2009.** « Explorations into African Land Resource Ecology; On the Chemistry Between Soils, Plants and Fertilizers. » (Free University Amsterdam : Thèse de doctorat, à paraître).
- Wagstaff, A. et M. Claeson. 2004.** *The Millennium Development Goals for Health: Rising to the Challenges*, Washington : Banque mondiale.
- Wei, S. 2000.** « How Taxing Is Corruption on International Investors? » *Review of Economics and Statistics* 82: 1–11.
- Wunsch, J. S. 2000.** « Refunding the African State and Local Self Governance: The Neglected Foundation. » *Journal of Modern African Studies* 38 (3): 487–509.

INDICATEURS DU DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE

2 0 1 0

Indicateurs du développement en Afrique 2010 constitue le recueil le plus complet de données sur l'Afrique disponibles en un seul volume. On y trouve près de 450 indicateurs macroéconomiques, sectoriels et sociaux portant sur 53 pays africains. Des données supplémentaires figurent dans le CD-ROM qui l'accompagne présentant environ 1 600 indicateurs sur la période 1961-2008.

- Indicateurs de base
- Comptes nationaux et budgétaires
- Comptes extérieurs et taux de change
- Objectifs de développement pour le Millénaire
- Développement du secteur privé
- Commerce et intégration régionale
- Infrastructure
- Développement humain
- Agriculture, développement rural et environnement
- Travail, migration et population
- VIH/SIDA et paludisme
- États performants et partenariat
- Indicateurs de la Déclaration de Paris
- Gouvernance et administration publique

Conçu pour permettre à tous ceux qui s'intéressent à l'Afrique de consulter rapidement un ensemble de données fiables leur permettant de suivre les programmes de développement et les flux d'aide dans la région, cet ouvrage constitue un outil de référence précieux pour les analystes et les décideurs qui veulent mieux comprendre les événements économiques et sociaux survenant en Afrique.

